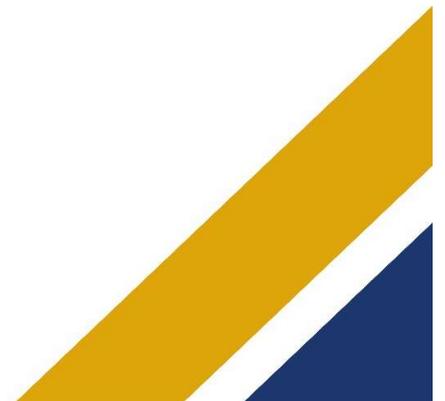




Projet Éducatif de Territoire et Plan Mercredi

2023-2026



SOMMAIRE

PORTEURS DU PROJET	Page 3
La commune de Lambesc	
Analyse et diagnostic de territoire	Page 4
PILOTAGE et COORDINATION DU PROJET	Page 19
LES FORCES VIVES SUR LE TERRITOIRE	Page 22
AXES ÉDUCATIFS	
Axe Soutien à la Parentalité	Page 29
Axe Réussite éducative et professionnelle	Page 32
Axe Jeunesse	Page 44
Axe Seniors et Intergénérationnel	Page 48
Axe Vivre ensemble et DD	Page 52
ÉVALUATION	Page 54
CONCLUSION PEDT	Page 58

Dossiers joints :

PLAN MERCREDI

PORTEURS DU PROJET

La commune de Lambesc

La commune de Lambesc (13410) est située au nord-ouest du département des Bouches-du-Rhône. Elle fait partie de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Elle s'étend sur 65 kilomètres carrés.

Lambesc compte 9909 habitants en 2019. 10181 habitants sur son territoire en 2022. Le nombre d'habitants pour 2022 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population soit 0,91 % par an. La population de Lambesc est donc en hausse. C'est une population qui rajeunit.

La moitié de la population vit sur Lambesc depuis plus de 10 ans.

Le Maire de Lambesc, Bernard RAMOND et son équipe municipale souhaitent que le nouveau PEDT s'articule autour de certains axes essentiels, avec pour objectif principal **la réussite éducative pour tous**.

Les activités proposées encourageront :

- Le respect des règles de vie en collectivité et leur apprentissage
- La maîtrise la langue française par un accès ludique
- La culture humaniste, les droit et devoirs du citoyen
- L'apprentissage de l'autonomie par l'acquisition du libre arbitre et la capacité de pouvoir choisir mais aussi respecter l'engagement pris

La complémentarité des acteurs est la clef de voute de la réussite du projet. Il ne s'agit pas de préempter des terrains déjà exploités par l'un ou l'autre acteur éducatif ni de modifier ou d'obliger à revoir ces méthodes pédagogiques ou encore de classier par niveau les intervenants ; il s'agit de voir les compétences de chacun et de chercher ensemble la meilleure offre à proposer en fonction des possibilités de tous les acteurs éducatifs du territoire.

L'équipe municipale a pour vocation de rassurer les parents et de crédibiliser la teneur du projet.

L'équipe municipale a souhaité que ce projet soit collectif et donc collaboratif. Elle désire coconstruire un projet ambitieux, porteur de valeurs fortes en associant au maximum les acteurs locaux.

Ce projet s'ouvre aux enfants et aux jeunes de 3 à 18 ans. Intégrer la jeunesse et son développement harmonieux constitue un axe fort de notre nouveau projet.

Analyse et diagnostic de territoire

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit de réinterroger les objectifs, les thématiques et la cible définis lors du précédent PEDT. L'élaboration du PEDT concerne l'ensemble de la jeunesse d'un territoire.

Rappel des objectifs généraux du PEDT :

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants et jeunes en dehors du temps scolaire, et donc d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

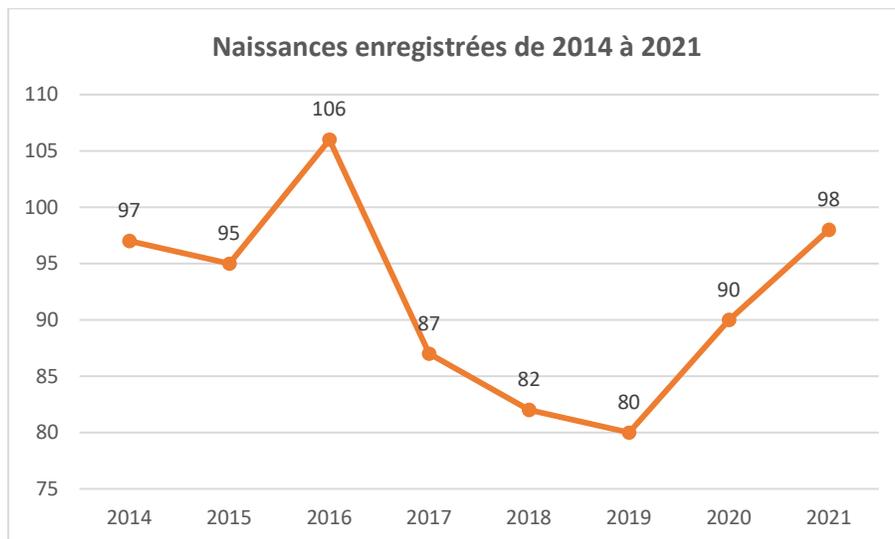
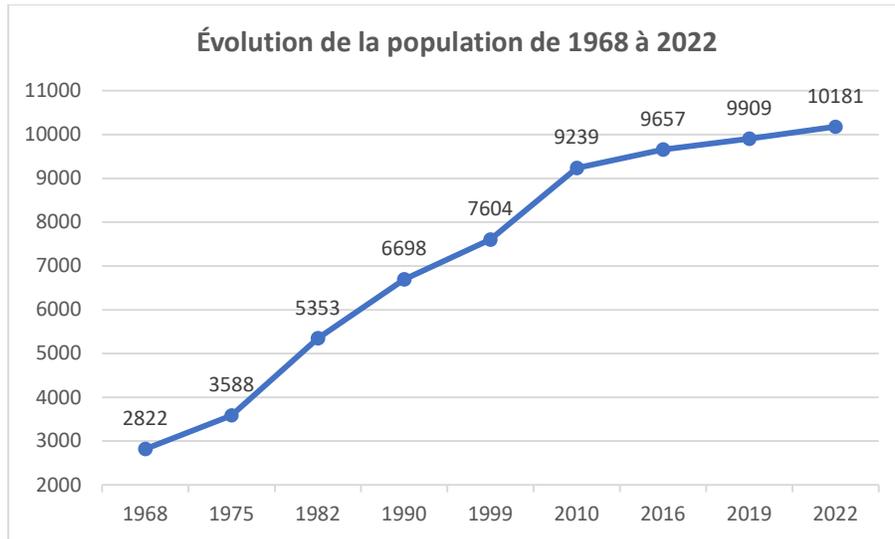
Les données exploitées émanent :

- Portrait Croisé de Territoire – ITHEA Conseil - Mars 2019 ;
- Préconisations des bilans CEJ, IFAC (rapport d'activités de 2019 à 2022 et PIJ) ;
- Entretiens avec les chefs d'établissements scolaires ;
- Entretiens avec les responsables de services municipaux (Enfance – Jeunesse – Éducation ; Vie Associative et Culture/Médiathèque) ;
- Projets des établissements scolaires ;
- Projets pédagogiques ;

Les données relatives à la livraison de 630 logements d'ici 2029 pourraient modifier l'état des lieux.

1/ ÉTAT DES LIEUX

A / Une population en constante évolution, qui voit son nombre de naissances stagner

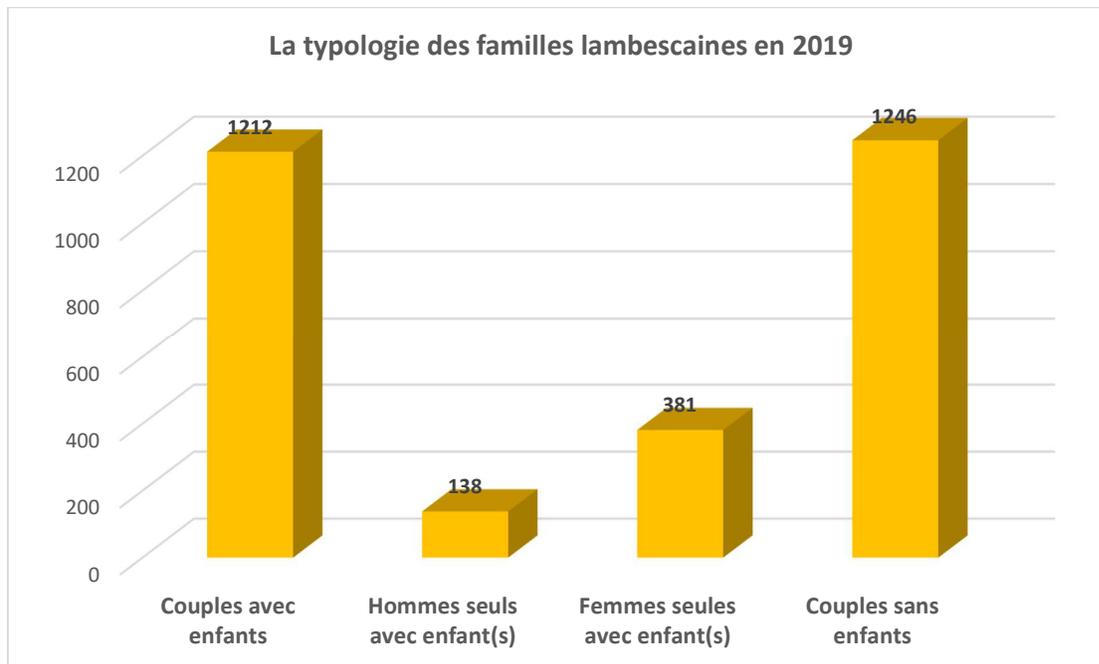


On observe une nette augmentation de la population chaque année (environ 250 personnes en plus), mais un nombre de naissances plutôt constant (entre 80 et 106 naissances par an).

Si la population croît de près de 10% entre 2010 et 2021, cette évolution peut s'expliquer par une évolution des naissances sur la période, mais aussi l'arrivée de nouveaux habitants. La commune connaît un seuil de croissance de 0,7/an. En 2015, 49% des nouveaux arrivants étaient âgés de 25 à 54 ans (âges moyens de parentalité).

B/ Lambesc à travers les âges de sa population

B.1 Les familles lambescaines



Sources : Insee au 01/01/2023.

En 2019, les couples avec enfants représentaient 41% des familles.
Les familles monoparentales représentaient 17.5% du total des familles.

Les 0/14 ans représentent 1754 habitants.
Les 15/59 ans représentent 5321 habitants.
Les 60 ans et plus représentent 2834 habitants.
Lambesc a donc une population jeune.

En 2019, Lambesc a accueilli 746 nouveaux arrivants.

En 2019, le taux d'activité des femmes de 25-54 ans était de 90.9%, contre 95.8% pour les hommes du même âge.

Le niveau de revenu des familles du territoire était élevé : le revenu médian annuel était de 24 630 €, supérieur de 11.75% au revenu médian annuel national de 22 040€.

B.2 Les Jeunes de moins de 20 ans

	2010	2015	2019	Évolution entre 2010 et 2019
3-5 ans	498	470	400	-19,70%
6-10 ans	610	648	647	+6%
11-14 ans	494	484	540	+9,30%
15-17 ans	345	367	422	+22,30%
18-24 ans	653	609	545	-16,30%

Si 4 années nous séparent de ces réalités statistiques, elles semblent se confirmer à travers le croisement des projections, des bilans réalisés et des entretiens menés avec les acteurs rencontrés (fermeture de la 6e classe de l'école des Écureuils à la rentrée 2019).

Cela se confirme par la chute du nombre de naissances entre 2010 et 2019.

B.3 La petite enfance

Part des moins de 3 ans au sein de la population et évolution

	Part dans la population	Evol. 2010-2015
Lambesc	3,4%	-5%
Métropole A-M-P	3,5%	0%
Bouches du Rhône	5,1%	47%
PACA	3,2%	-1%
France métropolitaine	3,5%	-1%

Nb de 0-2 ans en 2015 : 323

Source : INSEE RGP 2015

En 2015, les moins de 3 ans représentaient 3,4% de la population.

Entre 2016 et 2020, le nombre de foyers allocataires de la PAJE de base est passé de 253 à 204.

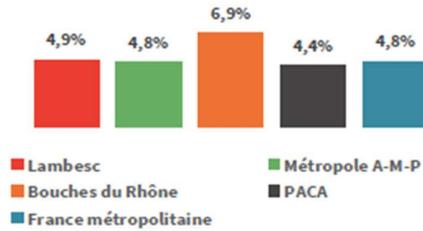
L'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) a pour objet d'aider à assurer les dépenses liées à l'entretien et l'éducation d'un enfant. Elle est destinée aux parents d'un enfant de moins de 3 ans. Elle est versée sous conditions de ressources.

Ces données confirment la pyramide des âges de la commune pour les statistiques relatives aux jeunes enfants.

Les familles de ces jeunes enfants sont aussi en quête de modes de gardes structurants et épanouissants, répondant à leurs contraintes professionnelles.

B.4 L'enfance

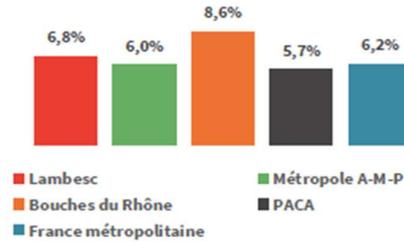
Part des 3-5 ans au sein de la population



Source : INSEE RGP 2015

En 2015, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 4,9% , contre 4,8% en France métropolitaine.

Part des 6-10 ans au sein de la population



Source : INSEE RGP 2015

En 2015, la part des 6-10 ans au sein de la population était de 6,8% , contre 6,2% en France métropolitaine.

Sur la base d'une projection, les données ici présentées correspondraient à des enfants âgés de 6 à 9 ans.

Le nombre d'enfants inscrits dans les écoles élémentaires est passé de 844 en 2016 à 783 en 2019, soit une baisse de 7.8%.

Les données socio-économiques définissent Lambesc comme une ville plutôt « dortoir » avec la majorité de la population active (70.2% en 2019). 29.5% de cette population active travaille sur leur commune de résidence, contre 70.5% travaillent en dehors de la commune.

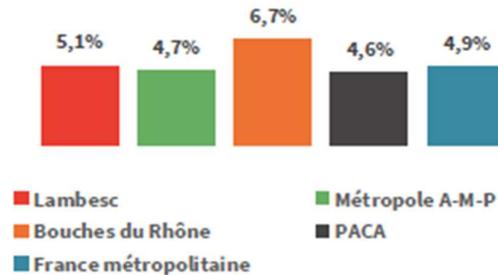
Les données INSEE révèlent aussi un très fort taux d'activités de la tranche 25-54 ans. 84.6% de cette tranche d'âge est en activité. Et notamment les femmes qui représentent 87.5% de cette tranche.

Ces familles sont en quête de trouver, sur leur commune d'habitation, des lieux structurants, favorisant l'épanouissement et l'apprentissage de leur(s) enfant(s), dans un environnement sécurisant.

Des modes de garde, des espaces de loisirs, de pratiques sportives culturelles et artistiques sont attendus.

B.5 L'adolescence

Part des 11-14 ans au sein de la population



Source : INSEE RGP 2015

En 2015, la part des 11-14 ans au sein de la population était de 5,1% , contre 4,9 % en France métropolitaine.

Faute de matière suffisante pour appréhender cette tranche d'âge sur la commune, nous nous sommes appuyés sur les données du PIJ. Sur la base de la projection de ces données, sans variation majeure, nous pouvons considérer que ces enfants représentent aujourd'hui des jeunes de 11 à 18 ans.

- 962 jeunes de 11 à 18 ans sont présents sur la commune (INSEE 2019).
- 976 jeunes de 11 à 17 ans sont scolarisés.
- 36 827 candidats étaient inscrits à la session du Diplôme National du Brevet de juin 2021 sur l'académie d'Aix-Marseille, soit 1089 candidats de plus par rapport à la précédente session. Le taux de réussite est de 85,5%, en baisse de 5,2 points par rapport à la session 2020, et en hausse de 0,7 points par rapport à la session 2019.
- Sur Lambesc, en 2019 il y avait 140 inscrits au Diplôme National du Brevet avec un taux de réussite de 87%
- En 2022, 105 jeunes inscrits au Diplôme National du Brevet, avec un taux de réussite de 94.2%
- Sur 967 jeunes de 15 à 24 ans, 300 d'entre eux ont déjà un emploi soit 31% de cette tranche d'âge.
- Les 0-29 ans représentent 63.9% de la population. Lambesc a donc une population jeune. 32.3% d'entre eux ont entre 0 et 14 ans.

Les jeunes sont présents sur les lieux de vie suivants :

- Grand stade / Piscine
- Complexe Sportif
- Gymnase / COSEC
- Skate Park / Parcours de santé / City stade
- Chez des copains / Bars / Supermarchés
- Zones boisées / Places publiques

Données PIJ 2018

Les actions proposées par l'IFAC

L'IFAC, association gestionnaire des ACM, temps périscolaires et méridiens de la commune, propose des actions en direction des jeunes :

À travers le Club Junior, l'été, à destination des collégiens ;

À travers deux séjours (hiver et été) où sont réservées 20 places à de jeunes collégiens.

Les propositions rencontrent du succès, avec un taux de fréquentation progressif du public jeune depuis 2016.

2/ ANALYSE DES BESOINS DES JEUNES : CONSTAT

Emploi et décrochage scolaire :

1 jeune sur 10 est sans emploi ou sans qualification
13.8% des plus de 15 ans n'ont aucun diplôme
Seuls 44.2% des jeunes de 18 ans et plus continuent leurs études
Parmi les 967 jeunes qui ont entre 15 et 24 ans en 2019, seuls 300 ont un emploi (31%), les 667 autres sont soit chômeurs (21.7%), soit inactifs ou étudiants (47.3%). Cela signifie que la moitié des jeunes de cette tranche d'âge entrent rapidement dans la vie active.

Mobilité difficile :

Peu de bus (surtout en direction de Salon de Provence et vers les campagnes lambescaines),
difficulté pour se déplacer sur le territoire sans les parents.

Grand intérêt pour les nouvelles technologies pour s'informer et s'occuper.

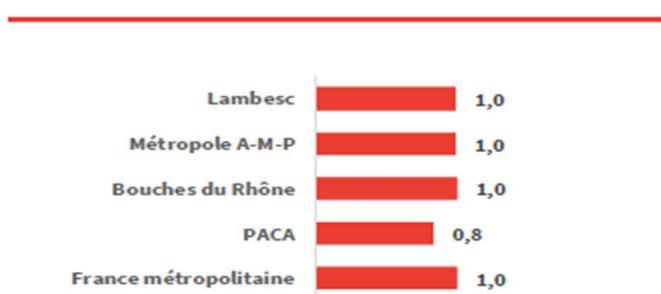
Problématiques liées aux jeunes :

- Petites incivilités
- Errances
- Dégradations / tags
- Consommation de stupéfiants et d'alcool
- Harcèlement ou moquerie scolaire (nombreux jeunes avec des troubles de l'apprentissage)
- Mauvaise information sur l'éducation à la sexualité
- Pour les scolaires et les habitants travaillant hors commune, le temps libre se vit sur la commune davantage comme un temps de consommation d'activité et moins comme un temps d'engagement, d'information ou de participation citoyenne.

Des actions sont élaborées, à partir de ces constats, en partenariat avec les acteurs locaux et le collège.
« Il serait intéressant d'étudier la composition, les attentes, les besoins de la population « Jeunes » du territoire afin de définir si une structure, un accompagnement supplémentaire doit être mis en place ou si le mode de fonctionnement actuel suffit. Le public Jeune est parfois difficile « à capter », c'est un public qui peut adhérer et se défaire d'un projet rapidement, l'objectif de cette étude est d'éviter d'investir ou de développer des actions sans retour. »

Bilan PIJ 2018

Indice de jeunesse*



L'indice de jeunesse, un zoom sur les tranches d'âges extrêmes

Source : INSEE RGP 2015

En 2015, on comptait 1,0 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

L'**indice de jeunesse** est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus. Plus l'indice est inférieur à 100, plus la population est âgée et plus l'indice est supérieur à 100, plus la population est jeune.

Mode de calcul : Indice de jeunesse = (Population moins de 20 ans / Population 60 ans et +) x 100

En 2022, l'indice de jeunesse de la France était de 93 jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans.
Sur Lambesc en 2022, il était de 83 jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans.

Entre 2013 et 2019, le taux de personnes de 80 ans et plus, qui vivent seules, a évolué de 5.23%.

Si la génération intermédiaire est très présente sur la commune (personnes de 25 à 54 ans), les jeunes et moins jeunes sont également bien représentés. En 2019 on comptait 3154 personnes de 0 à 29 ans, soit près de 32% de la population lambescaine.

Les actions intergénérationnelles ont toute leur place dans le PEDT 2023/2026. Véritable volonté de la collectivité, ayant valeur de sens, elles visent à créer des passerelles entre les âges, ancrer les générations dans le présent dans l'idée d'une continuité de vie...

Handicap et jeunes de moins de 19 ans :

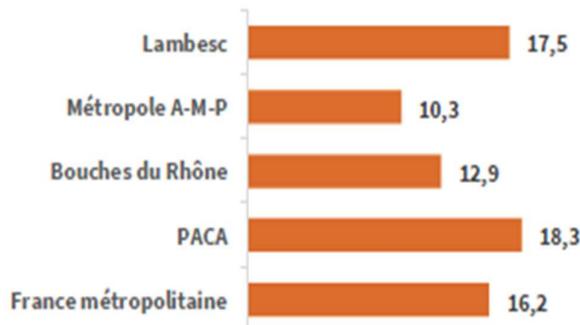
Les bénéficiaires de l'Allocation Education Enfance Handicapé (AEEH)* depuis 2012



Source : Caf.data, 2012-2017

En 2017, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Education Enfance Handicapé était de 41 .

Nombre de bénéficiaires de l'AEEH* pour 1000 moins de 19 ans en 2017



Source : Caf.data, 2017

En 2017, il y avait 17,5 bénéficiaires de l'AEEH pour 1000 personnes de 0-19 ans, contre 15,2 pour la France métropolitaine.

En 2020, sur 1871 enfants lambescains, 56 recevaient l'Allocation Education Enfance Handicapé, soit près de 3%. Alors qu'en 2016 ils n'étaient que 36. Le nombre de bénéficiaires a augmenté de 55% en 4 ans.

Les données ci-contre, témoignent de la nécessité de poursuivre les efforts engagés en matière d'inclusion des publics mineurs porteurs de handicap et leurs parents.

Axe fort du précédent projet, il devrait trouver toute sa place dans le nouveau PEDT.

3/ LES RESSOURCES LOCALES EN MATIERE D'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Lieux publics et équipements multiples :

Les Lambescains disposent de nombreux équipements pour faciliter et rendre agréable leur quotidien :

- 2 stades - piscine - gymnases - dojo - terrains de tennis - city stade - terrain multisport - skate park – mur d'escalade – terrain de tir à l'arc
- 2 crèches - Accueil de loisirs - MJC - associations sportives et culturelles
- Espace Sévigné (cinéma) - Médiathèque
- Zones boisées – parcours de santé - places publiques - boulodrome
- Les établissements scolaires

De nombreux établissements scolaires

Les enfants et adolescents lambescains peuvent suivre un cursus scolaire de la maternelle au collège sur la commune, puis au lycée dans les villes voisines :

- **Maternelle la Ventarelle**
Effectif : 132 élèves en 2019/2020 pour 131 élèves en 2022/2023
- **Maternelle les Ecureuils**
Effectif : 126 élèves en 2019/2020 pour 134 élèves en 2022/2023

Axes des projets d'écoles sur les maternelles Ventarelle et Ecureuils :

- Renforcer la compréhension des textes écrits tout en acquérant une culture littéraire commune ;
- Confronter l'élève à des problèmes de compréhension pour lui permettre de devenir un citoyen éclairé ;
- Perfectionner le geste graphique par l'étude d'œuvre (picturales, architecturales, ...).

- **Elémentaire Jacques Prévert**
Effectif : 258 élèves en 2019/2020 pour 264 élèves en 2022/2023
- **Elémentaire Van Gogh**
Effectif : 261 élèves pour 2019/2020 pour 262 élèves en 2022/2023

Axes des projets d'écoles sur les élémentaires Prévert et Van Gogh :

- Améliorer la compréhension et être un lecteur autonome ;
- Améliorer la production d'écrits, produire un écrit cohérent en respectant les règles apprises ;
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général en s'appuyant sur la Communication Non Violente et améliorer le Vivre Ensemble.
- Des sorties sont réalisées grâce à l'enveloppe financière allouée par la collectivité, ou encore des propositions d'actions au sein des structures communales.

- Ecole privée maternelle et élémentaire Jeanne D'Arc

Effectif : 180 élèves environ chaque année. L'école est composée de 8 classes.

- Collège Jean Guéhenno

Effectif : 460 élèves sur l'année 2022/2023.

107 élèves devraient quitter l'établissement en juin 2023 (élèves de 3^e). Environ 127 enfants lambescains, scolarisés à ce jour en CM2, devraient intégrer le collège.

Actions au sein du collège :

- ✓ Groupe d'écoute et de médiation entre pairs
- ✓ Pôle Devoirs Faits : environ 80 enfants présents (entre 12 et 14h ou entre 16h et 17h)
- ✓ Conseil de Vie Collégienne
- ✓ Ateliers sur l'éloquence avec la médiathèque
- ✓ En partenariat avec des personnes ressources, des interventions relatives à :
 - Sécurité routière
 - Harcèlement
 - Préparation et passage de l'ASSR1 et 2
 - Formation aux gestes qui sauvent
 - Prévention cyberharcèlement, les réseaux sociaux
 - Education à la sexualité
 - Développement durable et environnement
 -

Maison Familiale & Rurale (M.F.R.) GARACHON

Effectifs : environ 330 élèves chaque année

Lycées

Les lycéens habitant Lambesc se dirigent généralement vers Salon-de-Provence, ou accessoirement vers Aix selon les options choisies. Un projet de construction d'un lycée sur Lambesc est en cours d'élaboration, avec les services de l'Éducation Nationale et la Région.

D/ LES SERVICES À DESTINATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

A/ Modes de garde et activités

Petite Enfance

MAC Le Nid, 42 places, construction de 2018. Taux d'occupation réel de 86.59%, taux d'occupation facturé de 91.25%.

MAC Touchatout, 43 places. Taux d'occupation réel de 72.07%, taux d'occupation facturé de 84.14%.

Avec un taux de couverture global de 48%, la commune répond aux besoins des familles dans le cadre des modes d'accueil de la Petite Enfance. L'objectif pour la CTG de 2021/2025 est de maintenir ce taux, voire de le faire progresser par la qualité du service rendu tout en favorisant l'accueil d'enfants porteur de handicap.

28 assistantes maternelles étaient en activité au 31 décembre 2021, soit 65 enfants de <3ans accueillis.

ACM mercredi et vacances scolaires, périscolaire matins et soir au sein des écoles maternelles

Enfance

ACM mercredi et vacances scolaires, périscolaire matin et soir au sein des écoles élémentaires, pause méridienne

Activités au sein de la MJC

Adolescence

Club Junior en période estivale – Séjours

Point d'Information Jeunesse (Information, orientation – actions)

Activités au sein de la MJC

Peuvent s'y retrouver les établissements scolaires comme les associations.

Un personnel municipal est mis à disposition des quatre écoles pour animer des interventions sportives et des actions autour de la lecture et l'écriture.

Une programmation, intergénérationnelle et multiculturelle, permet aux jeunes lambescains scolarisés, de bénéficier de spectacles, tout au long de l'année dans le cadre scolaire.

Les structures associatives

Plus de 130 associations dont une très grande partie d'entre elles cible la jeunesse, les loisirs, les sports et culture.

Elles coaniment avec les services municipaux la vie culturelle, sportive, les espaces de loisirs et de rencontres, les liens de solidarités entre les habitants.

Elles participent, avec les services communaux, à la vie culturelle et la vie sportive pour le plus grand plaisir de tous.

D/ BESOINS EXPRIMÉS/RESSENTIS-QUESTIONNEMENTS

Petite Enfance

- Taux de couverture des modes de garde permettant de répondre favorablement à la demande
- Travail autour de l'utilisation des écrans
- Développement d'actions autour de l'écocitoyenneté

Enfance

- Accompagnement à la scolarité à systématiser, à renforcer
- Aucun dispositif d'aide aux devoirs n'est présent sur la commune
- Accroître les formations à destination des acteurs éducatifs sur les questions de handicap, d'enfants différents

Ados

- « Qu'est-ce que je fais de mon ado ? »
- Les parents d'adolescents travaillent beaucoup. Si les jeunes errent peu sur la commune, comment éviter une forme d'isolement de cette tranche d'âge, en soirée et durant les vacances scolaires ?
- Travail autour de l'utilisation des écrans
- Gestion du sommeil
- Mesure de responsabilisation pour les élèves exclus
- Actions complémentaires au collège et PIJ sur les addictions et la sexualité

Il serait intéressant d'étudier la composition, les attentes, les besoins de la population « Jeunes » du territoire afin de définir si une structure, un accompagnement supplémentaire doit être mis en place ou si le mode de fonctionnement actuel suffit.

Des entretiens avec les collégiens ont été conduits en réponse à ces questionnements.

Nouveaux arrivants

De nouvelles constructions sont en cours sur la commune, prévoyant une livraison de 630 logements d'ici 2029. Nous ne connaissons pas encore les profils des familles emménageant. Difficulté à anticiper la rentrée scolaire 2023/2024.

Partenariat

Echanges limpides et cordiaux entre les acteurs de communauté éducative.

Les liens entre acteurs existent mais ne sont pas assez prégnants.

Travail collaboratif entre les acteurs, à formaliser afin de valoriser l'existant, mutualiser les ressources et les compétences, développer de nouvelles actions

E/ LES ATOUTS ET LES FREINS AU DEVELOPPEMENT DU NOUVEAU PEDT

Atouts	Freins
<p>Satisfaction réelle des enfants, des acteurs du territoire relative à la conduite du précédent PEDT.</p> <p>Volonté et engagement forts des acteurs de la communauté éducative à participer à un projet collectif, centré sur l'enfant, le jeune et sa famille.</p> <p>Taux de couverture en scolarisation et modes de garde permettant d'absorber la demande des familles.</p> <p>Infrastructures sportives, culturelles et de loisirs en nombre sur le territoire.</p>	<p>Eléments statistiques à appréhender pour dégager des priorités pertinentes de développement.</p> <p>Profil des nouveaux arrivants sur la commune</p> <p>Diagnostic territorial en matière d'actions jeunesse à confronter au public L'existant suffit – il ?</p>

PILOTAGE ET COORDINATION DU PROJET

La constitution d'un comité de pilotage, dont la définition et l'organisation seront détaillées ci-dessous. La création de trois comités techniques, qui animent chacun une thématique liée à des axes de développement précis et choisis.

Le PEDT est alors doté d'une coordination qui permet d'avoir une vue d'ensemble du projet (le comité de pilotage) mais aussi de comités techniques permettant de réajuster rapidement les problématiques rencontrées.

Rôle et composition du comité de pilotage

L'équipe Mairie :

La mise en place du PEDT revient à la collectivité territoriale. L'implication de celle-ci dans les prises de décisions et la validation des choix sont portées par Mr Le Maire, l' élu en charge de l'éducation et de la jeunesse et l' élu à la vie associative.

Représentant de l'Éducation Nationale :

L'Éducation Nationale porte l'articulation principale du PEDT. Les activités se déroulent en grande partie dans l'école. Celle-ci concentre la majeure partie des enfants concernés et c'est via son pivot que le nouveau projet est pensé. Il est donc essentiel que les Directrices des écoles maternelles et élémentaires soient systématiquement présentes au comité de pilotage.

Représentant des parents d'élèves :

Si les temps éducatifs proposés sont menés par la communauté éducative dans son ensemble, l'avis des parents apparaît comme un gage d'équilibre, de réussite et de validation du projet global.

De manière concrète, le comité de pilotage devra se réunir trois fois par an.

Des comités techniques

Liés aux thématiques qui se dégagent du diagnostic, les comités techniques permettent de mettre en œuvre, de manière concrète, les axes du PEDT. Les thématiques proposées seront en fonction des ressources présentes sur le territoire.

Développement durable et citoyenneté : la ville de Lambesc est une ville impliquée sur cette thématique que ce soit dans la mise en œuvre l'amélioration des cours d'écoles (projet de cours résilientes), des collaborations mises en place avec le lycée agricole.

Ces points montrent que la ville possède la volonté et les compétences pour que cette thématique puisse être abordée de manière constructive dans le cadre du PEDT. Dans l'idée de faire des enfants de Lambesc des citoyens responsables, des ateliers tournés autour du recyclage des déchets, de la découverte et de la préservation de la nature, de l'apprentissage des bonnes conduites en termes d'économie d'énergie, de recyclage de l'eau et de citoyenneté seront privilégiés. Un Conseil Municipal Enfants sera créé pour mener à bien toutes ces actions. Nous souhaitons aussi que les jeunes s'impliquent et participent activement à l'animation de la Vie Locale en étant force de propositions d'événements et en s'agrégeant aux événements existants.

Parentalité et intergénérationnel : la ville de Lambesc souhaite mettre en avant le travail d'accompagnement auprès des parents pour faciliter leur rôle et les accompagner dans les difficultés qu'ils rencontrent.

Nous souhaitons aussi valoriser les passerelles entre les seniors et les plus jeunes à travers d'actions à construire.

Jeunesse et Multimédia : mettre l'accent sur la Jeunesse et leur donner la possibilité de s'exprimer, d'être « acteur » de leur avenir, voilà les engagements que nous prenons collectivement pour ce nouveau PEDT.

Renforcer l'accès au numérique pour tous, développer des activités d'échanges de savoir autour du multimédia sont aussi les activités à venir de notre projet.

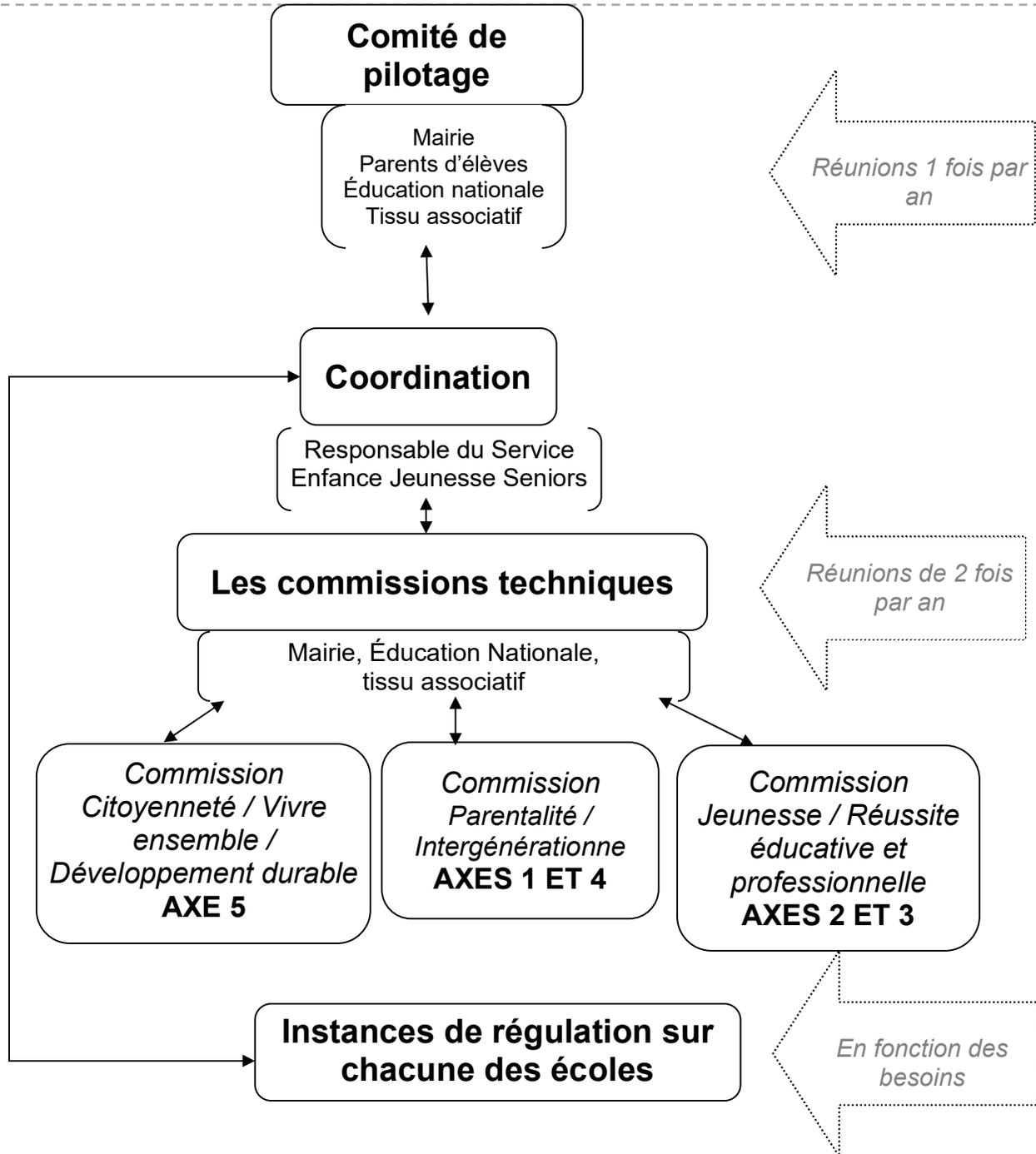
Coordination du dispositif

Le coordonnateur est la courroie de transmission entre le comité de pilotage et les comités techniques. Il est à noter que de nombreux rapports soulignent l'importance de son rôle dans le suivi du PEDT sur une commune. Ce rôle sera assuré par la responsable du Service Enfance Jeunesse Séniors.

Des instances de régulation sur chacune des écoles

Chaque directrice d'écoles devient « référente » des instances de régulation sur son établissement scolaire. Ces référents sont sous la « responsabilité » du coordonnateur (service Enfance, éducation de la commune). La nécessité de communiquer entre les équipes sert à éviter les malentendus et à réagir vite face aux différents dysfonctionnements. Chacun étant là pour le réguler, accompagner les équipes, associations et les inciter à s'entendre dans l'intérêt des enfants.

La stabilisation et la bonne entente des équipes qui vont travailler pour et avec les enfants sont des facteurs de réussite du projet dans son ensemble. Anticiper les tensions et trouver des solutions pour éviter que les situations ne se tendent inutilement, sont les axes de travail.



LES FORCES VIVES SUR LE TERRITOIRE

Les structures éducatives de la ville

LA PETITE ENFANCE

Différents modes de garde existent à Lambesc pour accueillir les petits Lambescains dès leur plus jeune âge : crèches et des assistantes maternelles agréées en associations ou indépendantes.

Actuellement, la ville de Lambesc est dotée de deux structures multi-accueils « Le Nid » et « Touchatout » pouvant accueillir chacun 43 enfants. La gestion est confiée en DSP à La Maison Bleue.

Une trentaine d'assistantes maternelles sont agréées. Cette forme d'accueil sur la commune, représente près de 140 places.

La commune compte plus de 220 places pour les enfants de 0 à 3 ans tous modes de garde confondus.

Deux associations d'assistantes maternelles (Diablotins – Diablotines et Canailles & Co) regroupent des assistantes maternelles agréées qui souhaitent proposer aux enfants dont elles ont la garde, des activités régulières dans une démarche éducative, en respectant le rythme des enfants.

Des activités musicales, culturelles, ludiques (médiathèque, ludothèque) et des séances d'éveil corporel (baby gym) sont organisées dans diverses salles municipales mises à disposition. L'objectif est la socialisation et le développement des enfants. Les activités proposées peuvent être encadrées par des intervenants extérieurs diplômés ou par les assistantes maternelles elles-mêmes.

Ces associations sont également des espaces d'échanges d'expériences et de dialogue entre les assistantes maternelles. Des rencontres avec des psychologues et des formations professionnelles peuvent être organisées pour consolider encore plus ces liens.

L'ENFANCE

Les écoles concernées par le PEDT

Nom de la structure	École maternelle la Ventarelle		
Adresse	3 avenue Verdun		
Effectifs	133 enfants	Nombre de classes	5 classes
Locaux	5 salles de classes Dortoir (très grand) Salle polyvalente	Bibliothèque (salle de classe) Salle de restauration Cour de récréation	
Age des enfants accueillis	3 à 6 ans		
Type et nombre de personnels	1 directrice avec ¼ de décharge, 4 titulaires, 1 brigade, 1 décharge ¼ temps 5 ATSEM + 1 AVS pour 3 enfants notifiés		
Partenariat en temps scolaire avec la municipalité	Bibliothèque : pour le rangement et le prêt de livre, une personne est présente 7h30 par semaine.		
Matériel disponible	Tapis Matériel de motricité		

Nom de la structure	École maternelle les Écureuils		
Adresse	Lotissement Bertoire – Allée Jean Aicard		
Effectif	130 enfants	Nombre de classe	5 classes
Locaux	5 salles de classes 2 dortoirs Hall central 1 salle pour le périscolaire	Coin bibliothèque Salle de restauration séparée Cour de récréation	
Age des enfants accueillis	3 ans à 6 ans		
Type et nombre de personnels	Une directrice avec ¼ de décharge, 1 décharge ¼ temps 5 enseignants 5 ATSEM		
Partenariat en temps scolaire avec la municipalité	Bibliothèque : pour le rangement et le prêt de livre, une personne est présente 7h30 par semaine.		
Matériel disponible	Tapis Matériel EPS	Distance des différentes installations municipales	15 à 20 minutes à pieds

Nom de la structure	École élémentaire Jacques Prévert		
Adresse	Impasse Prévert		
Effectif	265 enfants	Nombre de classe	10 classes
Locaux	10 salles de classe Une salle polyvalente (pour activités périscolaires) Une petite salle attenante Une petite bibliothèque Une salle de restauration dans un bâtiment séparé Une petite salle pour le RASED		
Age des enfants accueillis	6 / 11 ans		
Type et nombre de personnels	Une directrice avec ½ de décharge, 1 décharge ½ temps 9 enseignants temps plein 2 AVS (pour 5 enfants) + plus une psychologue et une enseignante allophone		
Partenariats en temps scolaire avec la municipalité	EPS : une intervenante pour l'école sur un créneau d'une heure par classe (10h). Bibliothèque : pour le rangement et le prêt de livre, une personne est présente 4h par semaine Actions éducatives et culturelles : participation à toutes les initiatives de la mairie (festival tout court, spectacle ...)		
Matériel disponible	<ul style="list-style-type: none"> - Classe mobile informatique de l'école : matériel pour 30 élèves - Petit matériel EPS 		

Nom de la structure	École élémentaire Van Gogh		
Adresse	Avenue Jules Ferry	Nombre de classe	10 classes
Effectif	263 enfants		
Locaux	10 classes 6 ateliers (entre deux classes) : petit espace 1 bibliothèque 1 salle polyvalente (salle accueil du périscolaire et activités scolaires) 1 salle de cantine (attenante à la cuisine centrale) 2 petites salles au premier étage utilisées pour le RASED et le sport.		
Age des enfants accueillis	6 / 11 ans		
Type et nombre de personnels	Une directrice avec décharge de mi-temps 12 enseignants dont 8 temps pleins et 2 temps partiels avec leurs compléments. 4 AESH et 12 enfants suivis	EPS : une intervenante pour l'école : un créneau d'une heure par classe (10h) Bibliothèque : pour le rangement et le prêt de livre, une personne est présente 4h par semaine.	
Partenariats en temps scolaire			
Matériel disponible	<ul style="list-style-type: none"> - Classe mobile informatique de l'école : matériel informatique pour 30 élèves - Petit matériel EPS 		

Accueil de loisirs municipal

Nom de la structure	ALSH		
Gestionnaire organisateur	Mairie de Lambesc		
Prestataire Gestionnaire de l'ALSH	L'IFAC dans le cadre d'une délégation de service public, avec la municipalité de Lambesc		
Capacité d'accueil	100 ALSH plus de 6 ans et 90 ALSH moins de 6 ans	Capacité utilisée en moyenne (101 jours de fonctionnement)	131 enfants
Locaux	Écoles des Écureuils ou de la Ventarelle pour les maternelles pour les enfants âgés de moins de 6 ans École Jacques Prévert pour les enfants âgés de plus de 6 ans.		
Age des enfants accueillis	3/6 ans et 6/13 ans (possibilité jusqu'à 17 ans notamment pour les séjours)		
Coordination	Directeur de site Alexandre DOZON et 1 directrice d'ALSH Pascale MENARD		
Personnels pour l'ACM maternelle NB : le nombre de personnel a été calculé sur la base du nombre maximum d'enfants pouvant être accueilli	1 Directrice BAFD 2 CAP Petite enfance 1 animateur BAFA 2 animateurs stagiaires BAFA 2 non diplômés : les mercredis	Personnels pour l'ACM élémentaire NB : le nombre de personnel a été calculé sur la base du nombre maximum d'enfants pouvant être accueilli	1 Directrice BPJEPS/DEJEPS 1 Adjointe Stagiaire BAFD 5 animateurs BAFA
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie en développant une solidarité intergénérationnelle & sociale - Développer la socialisation et la solidarité - Développer les capacités physiques, intellectuelles et morales à travers l'apprentissage de pratiques culturelles, sportives, nouvelles technologies. - Permettre aux enfants de vivre dans un environnement sûr en assurant la notion de « développement durable » 		
Organisation	Les arrivées le matin et les départs le soir sont échelonnés sur des horaires d'accueil définis (7h30/9h00 et 17h/18h30). Pour le mercredi : l'inscription peut se faire à la demi-journée avec repas et transport par période entre deux vacances scolaires Pour les vacances scolaires, l'inscription est à la journée obligatoirement. Les enfants sont accueillis par groupe d'âge (3, 4, 5, 6/8, 9/13 ans).		
Contenu	Thématiques différentes par période (mercredi et vacances) établies sur l'année et validées par la Municipalité. Le programme d'activités est établi lors de réunions avec les animateurs soit un samedi tous les 1,5 mois environ selon la thématique donnée. Participation à la vie locale à travers les actions mises en œuvre.		
Des sorties	Écomusée à Gardanne, Parc des automates, La ferme de Marie, Patinoire d'Avignon, Accrobranche Charleval, Speedwater, Magic Parc, Royal Kids, Parc des lutins à Peypin, Zoo de la Barben, Parc des Labyrinthes, Ferme pédagogique Le nouveau Monde, Le lac de Peyrolles, Escalade à Buoux,		
Partenariats avec des structures municipales	Cinéma Bonne Nouvelle, Pompiers de Lambesc, Police Municipale, Médiathèque, Service de l'Environnement,		
Partenariats avec les structures associatives	Lire et faire lire, Crèche, Musée de Lambesc, Zick Assault, association action sport santé pour tous, Les tourneurs sur bois en Provence		
Partenariats Institutionnels et financiers	L'ALSH est déclaré en deux accueils collectifs de mineurs auprès de la DDCS : un pour les 3/6 ans et un pour les 6/13 ans. La CAF finance le fonctionnement de l'ALSH en versant la Prestation de Service Ordinaire (PSO). Comme cet accueil est inscrit dans la CTG signée entre la ville de Lambesc et la CAF, la		

	commune perçoit également les bonus de territoire pour cette action. Une collaboration étroite a été mise en place avec le CCAS pour le suivi financier de certaines familles et/ou à leurs difficultés au quotidien. De plus, la commune a adhéré au dispositif Loisirs Equitable et Accessibles (LEA) mis en place par la CAF des Bouches du Rhône.			
Horaires d'ouvertures	7h30-9h00 et 17h- 18H30 (journée complète)	Jours d'ouverture	Mercredis et vacances scolaires soit en moyenne 105 jours d'ouverture annuelle.	
Coût	De 3,50€ à 21€ (24€ pour les extérieurs) pour une journée	Mode d'inscription	Par période, obligatoire avant la venue de l'enfant.	
Fréquentation : nombre d'enfants accueillis en moyenne par jour et les pourcentages respectifs		Mercredi (35 journées)	Petites vacances (31 journées)	Vacances d'été (49 journées)
	Effectifs ACM Maternelle	55	60	70
	<i>% de remplissage</i>	79	86	100
	<i>% / élèves dans le public</i>	20	22	25
	Effectifs ACM élémentaire	60	65	80
	<i>% de remplissage</i>	55	59	73
	<i>% / élèves dans le public</i>	11	12	15
	Effectifs TOTAL	115	125	150
	<i>% de remplissage</i>	64	69	83
<i>% / élèves dans le public</i>	14	16	19	

Atouts :

- Équipe à dominante Lambescaine connaissant les familles ce qui facilite la communication.
- Très bonne relation avec les familles.
- Zone urbano-rurale idéale dans la recherche de partenariat.

Questions soulevées :

- Partage des locaux : Salles restreintes, rangement en surcharge, très peu de lieu de stockage, empreinte de l'ALSH difficile à imposer.
- Territoire éloigné des partenaires « fixes » (musées, coopératives, agriculteurs...),

Perspectives :

- Permettre au milieu associatif d'ouvrir leur champ d'action
- Faire vivre le partenariat autour des actions de développement durable : opportunité d'une volonté politique sur le territoire à instaurer une fréquence dans ce type de partenariat (ex : changement des saisons, adaptation de la faune et flore...). Ces activités fonctionnent déjà dans le cadre du périscolaire.
- Mener des actions relatives au maintien du cadre de vie (projet participatif de mise en valeur des bâtiments communaux tels que les écoles et autres lieux et espaces de vie collectif).
- Favoriser le sentiment d'appartenance à la commune, l'importance du collectif et l'appropriation des espaces publics.

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS À DISPOSITION DES ENFANTS ET DES JEUNES

Equipements sportifs en extérieur

- **Un plateau sportif (2 terrains)**
 - Assez peu utilisé par les écoles sur les créneaux en journée
 - Utilisé surtout par les clubs sportifs
- **Un terrain synthétique de « grands jeux »**
 - Très utilisé par les établissements scolaires (surtout Collège)
 - Utilisé surtout par les clubs sportifs
- **Piste d'athlétisme**
 - Très utilisée par les établissements scolaires (surtout Collège)
 - Assez utilisée par les écoles élémentaires
- **Terrain de Tir à l'Arc extérieur**
 - Utilisé uniquement par le club
- **Terrain de tennis**
 - Utilisé uniquement par le club

Equipements sportifs en « Libre accès »

- **Boulodrome**
- **Skate Park**
- **Parcours de santé**
- **City stade**

Equipements sportifs en intérieur

- **Un Gymnase**
 - Assez peu utilisé par les écoles sur les créneaux en journée
 - Très utilisé par le collège
 - Utilisation UNSS les mercredis après-midi
- **Un Mur d'escalade**
 - Utilisé par le Collège et très peu par les écoles
 - Utilisé surtout par les clubs sportifs
- **Une salle de gymnastique**
 - Très utilisée par les établissements scolaires (surtout Collège)
 - Utilisée surtout par les clubs sportifs
- **Une piscine**
 - Très utilisée par les écoles
- **Un Dojo**
 - Très utilisé par les écoles

Équipements culturels

- **Une Médiathèque**
 - Créneaux d'ouverture réservés aux écoles
 - Partenaire très impliqué auprès de la communauté éducative

- **Un Musée**
 - Patrimoine historique de la ville, section archéologie

- **Un Cinéma**
 - Très utilisé par les établissements scolaires
 - Séances dédiées

- **Une salle de spectacle**
 - Peu utilisée par les établissements scolaires
 - Séances dédiées en fin d'année

- **Une salle d'exposition et de conférence**
 - Pas utilisé par les scolaires

Le tissu associatif

Le tissu associatif de la commune de Lambesc est dense. Une partie est déjà très en lien avec la jeunesse. Un peu plus de cent vingt associations sont référencées auprès du service vie associative.

La répartition de celles-ci s'axe autour de sept grands pôles :

- Art et culture
- Enfance et jeunesse
- Seniors
- Loisirs et Nature
- Sports
- Social et Caritatif
- Divers

AXE 1 :

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

La large utilisation du terme « parentalité » laisse entendre une représentation claire et commune à chacun. Or, nous savons très bien que la « parentalité » s'exprime, se vit et s'appréhende de manière très différente.

Cette différence crée une richesse que nous valoriserons sur la ville avec des projets adaptés aux besoins du territoire en proposant des actions, des activités pour accompagner au mieux cette notion et par extension la question de la « famille ».

« Soutenir la fonction parentale » implique un engagement fort.

Les axes de la parentalité

- ✓ **L'exercice de la parentalité** se réfère aux droits et devoirs des parents, désignés sous le terme juridique d'autorité parentale.
- ✓ **L'expérience de la parentalité** désigne le vécu subjectif conscient et inconscient de devenir parent et de remplir les rôles parentaux.
- ✓ **La pratique de la parentalité** est constituée par l'ensemble des soins quotidiens, psychiques ou physiques, que les parents doivent accomplir auprès de leur enfant.

Le concept de parentalité s'exprime ici dans sa complexité.

Aujourd'hui, le soutien à la parentalité est défini comme une « priorité forte » des pouvoirs publics et la parentalité comme « un axe majeur » pour l'Etat et la Caisse Nationale des Allocations Familiales. La Ville de Lambesc s'en saisit aussi au travers de son PEDT.

La place des familles au cœur du PEDT

Comme évoqué dans le diagnostic, la Ville de Lambesc propose de nombreux équipements où la famille y trouve bon nombre de services et d'activités. La famille est au cœur des actions à développer dans la commune. Comme pour l'ensemble du territoire national et aussi à Lambesc, les nouvelles organisations familiales ont un impact sur le développement de la politique locale. Face à la recrudescence des familles monoparentales, à l'éclosion expansive de familles « recomposées », nous devons sans cesse nous adapter et être force de propositions et d'accompagnement sur la fonction parentale... Car il existe sur notre territoire parfois la simple difficulté d'être ou de devenir (se sentir) parent.

Partie intégrante du projet, l'animation « Adultes – Familles » a pour objectif de renforcer les relations inter – familiales et de développer les solidarités en favorisant l'expression d'initiatives collectives. Il s'agit, en partenariat avec les acteurs locaux, de mettre en place des actions en direction des adultes et des familles qui répondent aux besoins identifiés en favorisant la participation de la population locale. Une attention particulière sera portée aux familles monoparentales, ainsi qu'aux personnes en difficulté socio-économique.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Objectif 1	Conférences/débats
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en transversalité avec des partenaires de la ville afin d'enrichir notre public et mutualiser nos propositions - Proposer aux parents, aux professionnels, à toute personne intéressée par des rencontres sur des sujets de société et des questionnements liés de près ou de loin, à la parentalité - Apporter des pistes de réflexion, informer - Permettre des échanges - S'informer, trouver des pistes de réponse - Débattre collectivement sur des problématiques individuelles - Réfléchir et se remettre en question
Public visé	Parents
Partenaires	Service Enfance/éducation/jeunesse et médiathèque, PIJ, Ecoles, ALSH, intervenants extérieurs, conférenciers Pmi, structures petite enfance, écoles, médiathèque
Évaluation	Nombre de rencontres Nombre de participants Qualité des échanges, respect et bienveillance Efficience de la communication interne et externe

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Objectif 2	Spectacles jeune public et en famille
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre la culture accessible à tous - Permettre à des familles de rire, de rêver, de s'amuser ensemble - Le spectacle comme support d'échanges et de communication - Proposer des ateliers parents/enfants autour du spectacle - Sortir en famille - Découvrir et partager de beaux moments
Public visé	Enfants de crèches et maternelles
Partenaires	Service culturel de la ville, les écoles, structures petite enfance, le PIJ et l'ALSH
Évaluation	Nombre de spectateurs enfants et adultes Nombre d'élèves

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ	
Objectif 3	Développer et simplifier la communication à destination des familles
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la dématérialisation des démarches administratives afin de faciliter le quotidien des familles - Faciliter la recherche d'informations par les familles en continuant à développer le portail famille et le site internet de la ville - Faciliter la communication entre les enseignants et les familles
Public visé	Parents d'enfants d'écoles maternelles et élémentaires
Partenaires	Service scolaire, ALSH
Évaluation	Quantification du nombre d'utilisateurs du portail famille et pour quel type d'actions

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ	
Objectif 4	Inclure les enfants en situation de handicap tout au long de la vie
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des conditions d'accueil favorables aux enfants en situation de handicap, en adaptant notamment les besoins humains, matériels et logistiques dans les établissements scolaires - Permettre l'accès des enfants bénéficiant d'un Protocole d'Accueil Individualisé à l'ensemble des temps scolaires, péri et extrascolaires - Existence d'un tarif adapté aux enfants bénéficiant d'un PAI alimentaire sur la restauration scolaire.
Public visé	Enfants d'écoles maternelles et élémentaires
Partenaires	Service scolaire, ALSH
Évaluation	Travaux d'aménagement Nombre de PAI Nombre d'enfants bénéficiant d'un tarif spécifique PAI à la restauration scolaire

AXE 2 : RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE

Contribuer à la réussite éducative des enfants et des jeunes lambescains

Le Projet Éducatif de Lambesc porte une conception vaste de l'éducation. En effet, l'éducation n'est pas uniquement centrée sur l'école mais reste l'affaire de tous. La construction de l'enfant est reconnue comme étant le résultat d'influences diverses. Ainsi, le principe d'une conception large de l'éducation implique la reconnaissance de ses différentes formes.

En effet, si l'éducation est l'affaire de tous, dans le respect des prérogatives de chacun, cela implique de faire agir toutes les parties prenantes (enfants, jeunes, familles, école, Mairie, associations, institutions) autour de l'enfant dans une complémentarité entre éducation formelle, éducation non formelle et éducation informelle.

- L'éducation « formelle » est celle de l'école au sens strict pilotée par l'État
- L'éducation « non formelle » est structurée autour des activités éducatives non scolaires des accueils de loisirs, des associations culturelles, humanitaires, des clubs sportifs...
- L'éducation « informelle » correspond aux apprentissages effectués dans un cadre non éducatif. Elle se réalise dans les pratiques et les interactions entre jeunes ou dans la famille dans les engagements associatifs ou citoyens...

La réussite éducative, en tant que vision globale de l'éducation, est plus large et plus englobante que la réussite sociale ou la réussite scolaire. Elle tend vers une éducation globale, inclusive et intégrale pour tous.

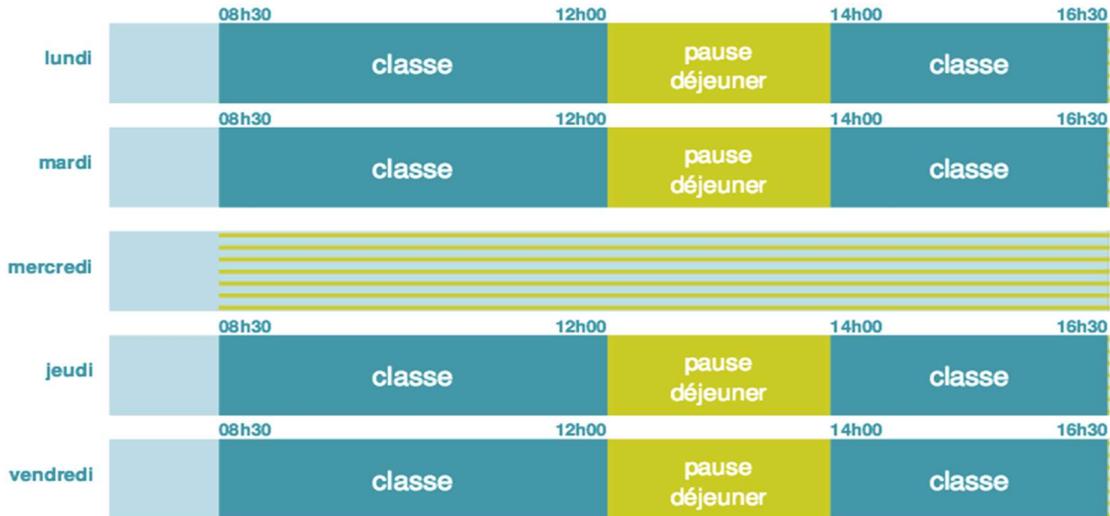
C'est en consolidant l'alliance éducative de tous les acteurs éducatifs de Lambesc que nous entendons répondre à ce défi :

- à travers les organes de concertation du PEDT de Lambesc (comité de pilotage et commissions techniques),
- à travers la valorisation des richesses locales, des actions existantes et des volontés affirmées d'engagement et de participation,
- à travers l'agrégat des forces vives, l'écoute et la considération des enfants et des jeunes,
- à travers le soutien aux initiatives concertées et innovantes.

Les écoles à Lambesc, un engagement fort et un partenariat actif avec tous les acteurs

Les enfants et adolescents lambescains peuvent suivre un cursus scolaire de la maternelle au collège sur la commune, puis au lycée dans les villes voisines :

L'organisation scolaire depuis le 1er septembre 2018 pour les établissements primaires publics



L'ancien PEDT a permis de renforcer les liens entre acteurs de l'enfance et la jeunesse.

La communauté éducative de Lambesc fait alliance au service des enfants, des jeunes et leur famille. Soucieuse d'assurer une continuité éducative, notre alliance souhaite :

A / Développer une offre d'accompagnement à la scolarité, accessible à tous les enfants d'âge élémentaire, scolarisés sur la commune.

Le diagnostic territorial a révélé une carence de propositions d'actions ou dispositifs d'accompagnement à la scolarité après la classe.

En concertation avec les professeurs des écoles des écoles Van Gogh et Jacques Prévert, l'action vise à proposer aux enfants volontaires, un espace d'apprentissages, dans lequel, il va pouvoir consolider les compétences et les appétences requises par et pour les apprentissages.

L'enfant peut alors s'interroger sur ce qu'il est en train d'apprendre à l'école, développer des méthodologies de travail et faire le lien avec d'autres centres d'intérêt.

Les parents seront aussi parties prenantes de l'action d'accompagnement à la scolarité.

Co-auteurs de l'action, ils seront invités à y participer en y apportant leurs compétences, leur savoir-faire, en ayant la possibilité d'y prendre part activement.

Il ne s'agit pas de faire l'école après l'école mais bien de proposer des espaces et des temps ludo-éducatifs, adaptés au rythme de l'enfant, ses besoins et ses envies.

Unie, la communauté éducative de Lambesc répond ainsi à des enjeux importants de son territoire.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE	
Objectif 1	Soutenir les familles et les établissements scolaires dans leur quotidien
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une aide aux apprentissages quotidiens dans toutes les écoles élémentaires. - Développer l'attrait de la lecture dans les écoles élémentaires et promouvoir l'éloquence au collège (moments de lecture partagée et des ateliers ludiques à la médiathèque, Les mots en scène). - Soutenir les projets pédagogiques des écoles (sport, culture, sciences ou patrimoine) par le biais de subventions ou d'organisation d'événements sportifs (cross des écoles, école à l'extérieur, sorties à vélo...). - Renouveler le parc d'ordinateurs dans les écoles, ainsi que les tableaux blancs interactifs et vidéoprojecteurs. - Renouveler le mobilier vieillissant dans les écoles primaires.
Public visé	Enfants d'élémentaire et du collège
Partenaires	Service scolaire, ALSH, Médiathèque, service culture, Education nationale

B / Le temps libre des enfants et des jeunes à Lambesc

Notre volonté : assurer une continuité éducative pour l'enfant et le jeune, respectueuse de ses besoins et ses envies, concourant à son épanouissement.

A. Faciliter l'accès aux activités culturelles, artistiques, sportives, de loisirs, aux enfants et jeunes de Lambesc

La culture, l'art, le sport et les loisirs sont porteurs d'enjeux fondamentaux tant au plan éducatif, social et culturel. Ils permettent de favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants et des jeunes.

Il existe donc à Lambesc, grâce aux différents services et à un partenariat actif avec les associations locales, des structures nombreuses et éducatives pour toutes les phases de la jeunesse.

A.1 Les propositions municipales

Ville riche d'histoire, de patrimoine et de culture, la Mairie de Lambesc propose une offre fournie et diversifiée.

Les services municipaux ont développé, souvent en lien avec les acteurs artistiques, culturels et sportifs locaux, plusieurs dispositifs d'éducation artistique, culturelle et sportive.

Ils permettent aux enfants dès le plus jeune âge et aux jeunes d'avoir un accès, sur les temps péri et extrascolaires aux arts et à la culture, à une pratique dans la diversité des disciplines sportives, des pratiques artistiques et culturelles.

Ces dispositifs associent généralement enseignants, acteurs culturels et services municipaux.

Le diagnostic a démontré une richesse de propositions et d'infrastructures à destination des enfants, des jeunes, des familles de Lambesc.

Cinéma, Théâtre, École de musique municipale, Médiathèque, infrastructures sportives, les enfants et les jeunes, leurs parents disposent d'une offre plurielle et accessible à tous.



Dans le cadre de ce nouveau projet, la municipalité souhaite pérenniser l'offre existante, en portant un regard particulier sur la programmation culturelle en direction du public jeune.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE	
Objectif 2	Valoriser la réussite scolaire et la citoyenneté
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir un moment convivial en fin d'année scolaire aux CM2, en leur offrant une récompense pour les encourager à continuer de travailler d'ur. - Forger la citoyenneté des jeunes en leur rappelant leurs droits et leurs devoirs à l'occasion du lancement du Conseil Municipal Enfants. - Proposer au CME de collaborer sur les projets structurants de la ville. - Valoriser les jeunes qui ont eu une mention au Bac par le biais de chèques cadeaux
Public visé	Enfants d'élémentaires
Partenaires	Service jeunesse et scolaire, les élus locaux

A.2 L'offre périscolaire et extrascolaire intégrée au PEDT et le Plan Mercredi

Il ne peut y avoir d'épanouissement de l'enfant, si leur temps libre n'est pas organisé, riche de sens et de propositions pertinentes.

Ainsi, la commune de Lambesc, répondant aux besoins des parents et des enfants, propose des temps d'accueils périscolaires et extrascolaires.

La gestion de ces accueils de loisirs est déléguée à l'association d'Education Populaire Institut de Formation d'Animation et de Conseil (IFAC) jusqu'au 31 décembre 2027.

Les temps d'accueils pris en compte par le PEDT sont :

- le périscolaire matin : de 7h30 à 8h30
- la pause méridienne : de 11h50 à 13h50
- le périscolaire soir : de 16h30 à 18h30
- le mercredi scolaire de 7h30 à 18h30
- les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

b). Les accueils déclarés sur le territoire :

Les écoles concernées	Périscolaire Matin	Pause Méridienne	Périscolaire Soir	Mercredi	Vacances scolaires
Maternelle La Ventarelle	X		X		
Maternelle Les Ecureuils	X		X	X	X
Elémentaire Van Gogh	X	X	X		
Elémentaire J. Prévert	X	X	X	X	X

791 élèves sont scolarisés dans ces établissements scolaires.

La participation forte des enfants et de leur famille à ces différents accueils démontre ainsi, la pertinence de la proposition communale ainsi que la satisfaction des familles.

Ces moments importants de la journée des enfants, soit près de cinq heures par jour pour les journées scolaires, onze heures le mercredi et pendant les vacances scolaires, entrent évidemment dans la déclinaison de ce nouveau Projet Educatif de Territoire.

C. Elaboration, pilotage et coordination du Plan Mercredi

Le Plan Mercredi a été élaboré et est mis en œuvre dans le cadre de notre nouveau Projet Educatif de Territoire.

Les membres du comité de pilotage ont renforcé leurs liens quant à son élaboration.

Le comité de pilotage, véritable instance de dialogue, est chargé d'informer et de mobiliser les partenaires, a co-construit le projet et, en assure le suivi et l'évaluation.

Il se réunit en commission technique en fonction des nécessités et, invite d'autres acteurs associés au projet, en assemblée plénière deux fois par an.

D. État des lieux, ambitions et moyens du Plan Mercredi

D.1 Démarche de travail et état des lieux

Dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau Projet Educatif de Territoire, la municipalité de Lambesc a relancé une dynamique positive de temps de rencontre et de concertation avec l'ensemble des forces vives identifiées.

Les élus, les responsables de services municipaux, les directeurs des établissements locaux, les associations locales se sont engagées dans cette démarche de travail.

Eléments de diagnostic partagé :

Les points de satisfaction

Les évaluations réalisées auprès des publics enfants et jeunes démontrent une réelle satisfaction à participer aux événements, à s'engager au sein des structures municipales et associatives dédiées, qui leur proposent des actions de qualité.

Nous l'avons évoqué précédemment dans l'axe jeunesse, les adolescents souhaitent occuper une place plus conséquente.

Entendus, ce nouveau Projet Educatif de Territoire les intègre à cette dynamique partagée et leur confère un rôle important.

Les familles, s'étant exprimées dans le cadre des évaluations en continue, réalisées dans le cadre du périscolaire (Baromètre de Satisfaction - Démarche Qualité IFAC), relèvent l'efficacité du service proposé, leur confiance en ces services périscolaires ; leur satisfaction.

L'entente et la coopération entre les équipes municipales, enseignantes, d'animation des temps périscolaires sont relevées.

L'alliance éducative témoigne de la nécessité de renforcer ses temps de coopération, gage d'efficacité au service des enfants et des jeunes.

Les éléments à renforcer

Le point majeur à développer réside en l'intensification des échanges entre acteurs de la communauté éducative afin de rendre les actions plus opérationnelles.

D.2 Les ambitions du Plan Mercredi, les objectifs éducatifs partagés par les partenaires

- Assurer une continuité éducative efficiente au service de l'enfant et du jeune ;
- Développer la citoyenneté chez l'enfant et le jeune à Lambesc ;
- Favoriser le Vivre Ensemble entre toutes les générations du territoire ;
- Proposer aux familles, aux jeunes, aux enfants de Lambesc un service accessible et inclusif
- Sensibiliser l'enfant et le jeune à la vie locale

D.3 Les moyens alloués à l'exécution du Plan Mercredi et autres jours déclarés

a) Les capacités d'accueil et moyennes de fréquentation des accueils périscolaire et extrascolaire

Les accueils périscolaire mercredi et hors mercredi sont déclarés en tant qu'accueils collectifs de mineurs auprès de la DDCSPP

Le périscolaire

	Maternelle La Ventarelle	Maternelle Les Ecuireuils	Primaire Van Gogh	Primaire J. Prévert
Capacité d'accueil Périscolaire Matin	65	65	80	80
Moyenne de fréquentation	15	25	55	55
Capacité d'accueil Pause Méridienne	65	65	80	80
Moyenne de fréquentation	0	0	36	36
Capacité d'accueil Périscolaire Soir	65	65	80	80
Moyenne de fréquentation	25	50	70	55
Capacité d'accueil Mercredi	65	65	80	80
Moyenne de fréquentation	60	0	0	55

L'accueil extrascolaire

	Maternelle Les Ecuireuils	Elémentaire J. Prévert
Capacité d'accueil	90 enfants (Petites vacances) 90 enfants (Grandes Vacances)	100 enfants (Petites vacances) 100 enfants (Grandes Vacances)
Moyenne de fréquentation	52 enfants en moyenne durant les petites vacances 70 enfants en moyenne durant les grandes vacances	39 enfants en moyenne pendant les petites vacances 59 enfants en moyenne durant les grandes vacances

E. Les locaux et installations dédiés à l'exécution du Plan Mercredi

Les temps d'accueils périscolaires se déroulent au sein des écoles communales de Lambesc.
Les accueils périscolaires du mercredi ont lieu au sein des écoles de la Ventarelle et J. Prévert.
Une charte d'utilisation et de partage des locaux, encadre l'usage des locaux scolaire.

En sus des locaux scolaires et dans le cadre des activités proposées, des locaux municipaux sont utilisés.

Ainsi, les enfants sont utilisateurs :

- du COSEC ;
- de la piscine communautaire ;
- du plateau sportif ;
- du cinéma ;
- du théâtre ;
- de la médiathèque.

Les règlements intérieurs des infrastructures mises à disposition en régissent le fonctionnement.

F. L'accueil des enfants porteurs de handicap

Les parents d'enfants en situation de handicap ont les mêmes besoins et les mêmes attentes que tous les parents : pouvoir bénéficier d'activités de loisirs pour leurs enfants, et souhait de les socialiser sur des temps autres que celui de l'école ou en dehors de centres spécialisés. Ces demandes sont de plus en plus fréquentes.

Leur intégration n'est pas cependant sans poser quelques questions, même si cette démarche de mixité des publics correspond complètement aux directives de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Accueillir un enfant en situation de handicap représente une fabuleuse opportunité d'aborder les valeurs éducatives et de les faire vivre dans un mode de fonctionnement repensé.

Il est nécessaire, dès lors qu'un enfant en situation de handicap est accueilli, de réfléchir aux adaptations que nous allons pouvoir initier afin que la venue de l'enfant se déroule dans des conditions satisfaisantes pour lui et l'équipe.

La réglementation

Définition

Selon l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles : « constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Articles de loi

Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté », article L. 114-1 code de l'action sociale et des familles.

A cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Elle garantit l'accompagnement et le soutien des familles et des proches des personnes handicapées. Article L. 114-2 – code de l'action sociale et des familles.

La démarche d'intégration

Une première phase : prise de contact avec la famille

Mise en place d'une rencontre entre la famille, l'enfant et l'ALSH afin de permettre de dégager les souhaits et attentes de la famille et de l'enfant lui-même quand il est en mesure de l'exprimer. Il faut écouter les besoins de la famille, de les reformuler afin de nous mettre d'accord avec elle sur ses attentes.

Une deuxième phase : prise de contact avec les professionnels en charge de l'enfant

Quand cela est nécessaire, nous organiserons une rencontre en accord avec la famille et les professionnels qui accompagnent et prennent en charge l'enfant. Cette rencontre se déroulera en présence des parents.

Une troisième phase : réflexion sur les moyens à mettre en œuvre dans le projet pédagogique

Procéder à un état des lieux pour identifier les ressources internes.

Une quatrième phase : accueil de l'enfant, son intégration

Mise en application des modalités d'accueil de l'enfant.

G. La participation financière des familles

La ville de Lambesc prévoit une tarification modulée aux familles, calculée selon leurs ressources.

H. Zoom sur le mercredi, un temps de pause où les engagements éducatifs perdurent...

Le mercredi est un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant, en cohérence avec les enseignements scolaires.

Les liens créés entre la collectivité, les écoles, IFAC et les associations locales permettent de proposer aux enfants de Lambesc, à leurs parents, des temps d'activités périscolaires structurants, riches et de qualité.

La journée-type

Les enfants sont accueillis au sein des écoles de la Ventarelle et de J. Prévert de 7h30 à 18h30 les mercredis scolaires.

HORAIRES ET MOMENT DE LA JOURNEE	CONSIGNES ET ROLE DE L'ANIMATEUR
7h30-9h <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de l'Accueil Collectif pour Mineurs. - Accueil des enfants (espaces de jeux et ateliers encadrés). - Arrivée échelonnée de l'équipe d'animation. 	Je m'assure que la porte est ouverte, que les différents espaces sont prêts... 1 animateur en animation par espace de jeu. 1 personne à l'accueil des parents.
9h <ul style="list-style-type: none"> - Fin de l'accueil et rangement des espaces de jeux et d'ateliers. - Temps d'hygiène. - Rassemblement : présentation, chants/histoires, sensibilisation. 	Je lance la musique du rangement... Temps d'hygiène encadré par un animateur. Contrôle des listings et appel des enfants.
9h30 <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers avec animateurs ou intervenants. 	
11h-11h15 <ul style="list-style-type: none"> - Temps libre (en maternelle) - Temps d'hygiène. 	Temps d'hygiène encadré par un animateur. Temps libre animé par l'équipe d'animateurs (pas de surveillance de cour).
11h30-11h45 <ul style="list-style-type: none"> - Départ échelonné des groupes vers la cantine. 	Déplacement vers la cantine en ordre et dans le calme. (Chanson du petit train pour les maternels).
11h30-12h <ul style="list-style-type: none"> - Repas (mater et élémentaires). 	Un animateur par table d'enfants. Accompagnement des enfants par les animateurs pendant tout le repas.
12h45 <ul style="list-style-type: none"> - Temps d'hygiène + sieste - Petit temps libre avant le temps calme (musique, relaxation, histoires, jeux silencieux, etc...) 	Temps d'hygiène encadré par un animateur. 1 animateur en surveillance de la sieste et les autres qui proposent des activités aux enfants pendant le réveil échelonné.
13h15 <ul style="list-style-type: none"> - Temps libre 	Le temps libre est un temps d'activité encadré.
14h15-14h30 <ul style="list-style-type: none"> - Rangement des espaces de jeux - Regroupement 	Je lance la musique du rangement...
14h30-14h45 <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation : activités AM 	
16h <ul style="list-style-type: none"> - Fin des activités AM et sieste. - Temps d'hygiène. - Rassemblement pour le goûter, temps de parole, petit bilan de la journée (jeu de conseils). 	Temps d'hygiène encadré par un animateur. Le temps de goûter est un temps d'activité prévu, organisé et animé.
17h <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des familles / temps libre. - Départ échelonné des enfants / animateurs. 	1 animateur par espace de jeu. 1 personne qui assure l'accueil des familles.
18h <ul style="list-style-type: none"> - Rangement des salles et des espaces de jeux. 	Préparation des salles pour l'accueil du lendemain.
18h30 <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de l'Accueil Collectif de Mineurs. 	



Les activités proposées aux enfants le mercredi

a). Types d'activités, thématiques abordées pour les groupes d'enfants âgés de 3 à 6 ans, de 6 à 8 ans et de 9 à 11 ans.

Thématiques	Exemples
Artistique	Peinture, Danse
Culture	Médiathèque, musique, musée,
Sport	Collectif, individuel, sports nouveaux
Numérique	Accès informatique, art numérique
Scientifique	Planétarium, atelier découvertes, cerf-volant
Environnement local	Découverte du patrimoine local, histoire de la Provence, collaboration avec les associations locales
Gastronomie	Découverte gastronomique, éveil alimentaire, dégustation

La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins.

b) Axes des projets d'école pris en compte par le plan dans la conception des activités

- Développement de l'autonomie l'élève et compréhension de son environnement
- Amélioration du climat scolaire
- Développement du travail personnel sur support informatique
- Acceptation et prise en compte de toutes les différences individuelles au sein d'un groupe
- Développement des relations intra-cycle pour instaurer une pratique de communication inspirée de la Communication Non Violente
- Engagement des élèves dans des activités sportives, artistiques et culturelles
- Consolidation des relations avec les partenaires de l'école

c) Equipe d'animation et intervenants prenant en charge les activités

L'équipe d'animation

L'équipe d'animation travaille sur l'ensemble des accueils collectifs des mineurs sur la période scolaire et les vacances, dans une démarche éducative prenant en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chaque enfant dans le respect des spécificités liées à son âge et à ses capacités. Le cadre de l'accueil se doit d'être sécurisé et convivial.

L'engagement est pris de réunir toutes les conditions nécessaires (sécurité, hygiène) au bon déroulement de la vie des accueils de mineurs.

L'objectif des ACM est de participer à l'éveil de l'enfant, de lui faire apprécier un réel temps de distraction, d'amusement dans une dynamique éducative (apprentissage des règles de vie en collectivité, par les activités, le temps de repas, la vie de groupe et la relation à l'adulte) selon le moment de la journée et de ses attentes dans le respect mutuel de tout ce qui l'entoure. Cela va permettre à l'enfant de se préparer à sa construction d'adulte en devenir, un citoyen responsable, capable de s'inscrire dans une société où il trouvera sa place.

Les intervenants spécialisés

Afin d'enrichir les programmes d'activités, favoriser la découverte et l'expérimentation chez l'enfant, il sera fait appel des intervenants spécialisés. Ces derniers, issus d'organisations associatives (bénévoles et salariés) ou entrepreneuriales, viendront rejoindre l'équipe d'animation.

d) La place des parents

La participation des parents répond à la volonté d'établir, dans les actions éducatives relevant des temps extrascolaire et périscolaire, une complémentarité entre les différents acteurs éducatifs et de créer une cohérence de l'ensemble des actions éducatives en direction des enfants et, en conséquence améliorer le fonctionnement des structures d'accueil. Quel que soit la situation, s'appuyer sur la participation des parents c'est participer à l'accompagnement de la fonction parentale, c'est aussi prendre en compte les différentes situations familiales (cerner les besoins, les attentes, faire émerger de nouvelles questions) et rechercher les réponses les plus adaptées possibles, en matière de vie quotidienne, de sécurité...

Répondre à ces objectifs, c'est en particulier :

- Informer les parents Cette information permet d'expliquer, parfois de rassurer. Elle est un outil de sensibilisation, de médiation.
- Créer du lien social entre les différents acteurs concernés par l'éducation des enfants : permettre la rencontre par des moments conviviaux, en établissant une relation de confiance.
- Mise en place d'un outil de recueil de satisfaction des familles tout au long de l'année, le « baromètre de satisfaction ».
- Conseil des usagers, réunion annuelle des familles

e) Les accueils collectifs en période de vacances

Dans la continuité des axes de développement du Plan Mercredi et du PEDT, les accueils de loisirs de Lambesc pendant les vacances, permettent à l'enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente.

Le temps de vacances ou de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences.

Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille, et permet de construire des relations différentes avec le village, l'école, d'autres structures (clubs sportifs, écoles artistiques...), d'autres environnements (lieux de vacances) et d'autres enfants et jeunes.

Ainsi, il s'agit pour chaque enfant et chaque jeune de favoriser : sa créativité, sa prise de responsabilité, la pratique d'activités de qualité, le développement de son autonomie tout en restant dans un contexte ludique de vacances.

Des séjours, vecteur de découverte et vivre ensemble, sont également proposés aux vacances d'Hiver et d'Eté.

Les propositions des associations locales

Plus d'une centaine d'associations sont actives sur la commune et proposent des activités.

Dynamiques et engagées, certaines ont participé activement à l'ancien PEDT.

Si elles indiquent vouloir continuer à prendre part à la vie locale et s'investir auprès de l'enfance et la jeunesse, elles manifestent un intérêt certain à intégrer la jeunesse dans ces organes de concertation et de décision.

Ainsi, les commissions techniques, auxquelles certaines associations prendront part, pourront affiner cette réflexion et la transformer en actions.

Les enfants et les jeunes disposent, à Lambesc, d'une offre plurielle, riche et concertée, en matière de propositions sur leurs temps libres.

Si les parents sont les premiers éducateurs, les membres de l'alliance éducative locale viennent accompagner et soutenir les enfants et les adolescents dans leur épanouissement et leur appréhension de monde de demain.

AXE 3 : JEUNESSE

Intégrer la jeunesse dans la dynamique du PEDT

L'enjeu pour la Jeunesse de Lambesc

Le rôle du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) de Lambesc est bien défini : décloisonner l'action des différentes parties prenantes, les réunir afin de poser ensemble une réflexion partagée.

L'intervention à destination de la jeunesse doit ainsi permettre de s'interroger sur ce qui n'est pas porté de manière transversale.

Les jeunes de Lambesc ont indiqué être fortement attachés à leur commune. Ils expriment une vraie satisfaction à y résider, à y pratiquer des activités, à pouvoir s'y épanouir, relevant une certaine fierté à être lambescains.

S'ils entendent la nécessité d'être mobiles, dans le cadre de la poursuite de leurs études ou de leurs recherches d'emploi, ils indiquent avoir envie d'y réaliser des projets :

- ensemble ;
- avec d'autres, plus jeunes ou plus âgés ;
- au service de la collectivité.

En clair, ils réaffirment leur place de parties prenantes à la vie de la cité.

En effet, le diagnostic territorial a démontré que bon nombre d'activités et de lieux pouvaient leur être adressés sur la commune.

L'offre sportive, culturelle, artistique et de loisirs est bien présente sur Lambesc (une quarantaine d'associations).

Des propositions d'actions riches sont proposées aux collégiens dans le cadre du CESC, auxquelles les jeunes peuvent prendre part, s'engager, être acteurs de leur "temps libres" au sein de l'établissement scolaire.

Le Point d'Information Jeunesse est investi auprès de la jeunesse.

Lieu d'accueil, les jeunes peuvent y rencontrer des conseillers qui vont les informer et les documenter, avec des données fiables et actualisées, répondant à toutes sortes de questions qu'ils se posent sur les métiers, études, loisirs, bourses, séjours linguistiques, événements culturels.

Cependant, après l'école, si des associations peuvent prendre la suite, si la municipalité propose des infrastructures leur permettant de se rencontrer, les jeunes indiquent manquer d'un espace ressources, où ils peuvent :

- se retrouver entre eux ;
- échanger et débattre de leurs questionnements ;
- construire ensemble des projets qui leur ressemblent ;
- participer à la vie locale.

Ce nouveau PEDT place une focale ambitieuse sur cette phase si particulière de l'épanouissement des individus, en les incluant dans la dynamique collective engagée.

Ainsi, durant les trois prochaines années de ce PEDT, la communauté éducative envisage :

- **d'associer d'autres partenaires institutionnels et associatifs à la dynamique réflexive et opérationnelle centrée sur les jeunes de 11 à 18 ans**

- **d'améliorer les transitions entre les périodes scolaires école - collège - lycée et les phases de temps libre des jeunes**

- **d'améliorer la connaissance et l'accès à l'offre de loisirs**

La richesse du territoire en matière d'offre de loisirs est réelle. Le diagnostic territorial a révélé une forme de méconnaissance de l'existant. Ainsi, ce nouveau PEDT permettra d'**élargir les propositions en matière de programmation culturelle et de loisirs** sur la commune et d'**élaborer une communication plus adaptée** à la jeunesse et leur famille.

- **d'accompagner le jeune dans la construction de son parcours**

- **de proposer une offre adaptée aux attentes des jeunes en tenant compte de l'âge (11-14 ans, 15-17 ans), en partant de leurs besoins et en les impliquant, en favorisant les mixités**

Un espace, une équipe, des moments dédiés à la dynamique jeunesse !

Ce PEDT verra la création d'un espace ouvert aux adolescents de 11 à 18 ans dans le cadre du PIJ.

Si cet axe est partagé par l'ensemble des parties prenantes de la co-construction du PEDT, exprimé par les jeunes eux-mêmes, il sera développé de manière progressive sur la durée du projet.

Il aura à s'articuler avec les politiques publiques existantes en matière de jeunesse, enrichi par les forces en présence et les futurs partenaires associés.

- **d'accompagner la découverte du monde professionnel. Les collégiens comme les lycéens s'interrogent sur leur avenir professionnel et sur le rôle et la place qu'ils vont pouvoir prendre dans la société.**

Le Point d'Information Jeunesse, en lien avec un corpus important de partenaires spécialisés sur les questions d'orientation scolaire, d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, développe tout au long de l'année des actions de découverte du monde professionnel.

Ce PEDT permettra d'intégrer ces dernières à une dynamique collective visant à les enrichir et à les valoriser.

- **de forger la citoyenneté des jeunes**

Favoriser la participation des jeunes aux décisions

Comment associer les jeunes aux décisions pour les initiatives les concernant ?

Les pistes pour atteindre cet objectif sont nombreuses et le travail des parties prenantes aura à les investir.

Il s'agit de leur donner une place dans l'espace public, dans les instances représentatives ou consultatives dans lesquelles aujourd'hui les jeunes ne sont pas suffisamment représentés.

Afin de favoriser la participation des jeunes aux différentes instances, il est nécessaire de les intégrer aux projets dès la phase de conception, de s'adapter à leurs pratiques, à leur rythme, aux différentes formes de participation qui peuvent exister.

Enfin, être décideur c'est également être acteur : il faut donc penser à un accompagnement dans le financement de leurs projets.



La création d'un conseil municipal enfant est en prévision sur la durée du PEDT.

Par ailleurs, les jeunes s'engagent ou sont prêts à s'engager dans des actions citoyennes (aide internationale, engagement citoyen de proximité, engagement numérique via les réseaux sociaux, etc.), il convient donc de leur apporter la reconnaissance et de valoriser leur engagement.

JEUNESSE	
Objectif 1	Accompagner les adolescents dans la formation et l'autonomie via le PIJ
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'actions ponctuelles au PIJ, en faveur des collégiens et des jeunes, dans leur recherche de formation ou d'emploi. - Impliquer les jeunes dans une dynamique de co-construction de projets personnels - Faciliter la découverte et la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs - Actions de prévention en matière de santé, d'hygiène et de lutte contre toute discrimination ou harcèlement. - Valorisation de la réussite scolaire par l'offre d'une récompense aux bacheliers qui ont obtenu une mention. - Aide à la prise d'autonomie (bourse au permis, service civique, jobs d'été...).
Public visé	Adolescents et jeunes adultes
Partenaires	Service jeunesse et scolaire, PIJ, les élus locaux, Maison des adolescents
Évaluation	Nombre de rencontres organisées dans l'année Nombres de projets développés Implication des jeunes Engagement des entreprises locales Intérêt porté par les jeunes Nombre de conventions de stage de 3ème signées, alternance, ...

JEUNESSE	
Objectif 2	Conseil Municipal Enfant
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Forger la citoyenneté des jeunes - Favoriser la participation et l'engagement des jeunes - Impliquer les jeunes dans une dynamique de co-construction de projets pour la ville - Accompagner et soutenir leurs initiatives - Initier les jeunes à la pratique d'une démarche démocratique

	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter leur appréhension des valeurs républicaines - Favoriser l'autonomie et la prise en mains de ses projets
Public visé	Enfants de CM2 et 6e
Partenaires	Service jeunesse, PIJ, les élus locaux, établissements scolaires, collège,
Évaluation	Participation active et régulière des jeunes Implication des parents Engagement des élus Intérêt porté par les jeunes Nombre de projets développés Type d'actions déclinées Partenariat actif

AXE 4 : SENIORS ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Préambule

Les personnes âgées ont besoin que l'on prenne soin d'elles mais elles peuvent aussi prendre soin des autres.

Au cœur de la ville de Lambesc, ce public « sénior » est souvent bénévole ; il demande à s'impliquer avec énergie ou tendresse dans des actions. Régulièrement, il donne de son temps et fait preuve de solidarité. Ce public vieillissant, est souvent en recherche de ce lien et peut facilement se retrouver en situation d'isolement et de rupture. Il se trouve notamment parfois perdu lors de démarches administratives qui sont de plus en plus dématérialisées. De la même façon, leur relation avec les réseaux sociaux et les nouveaux objets connectés n'est pas forcément aisée. Or ces outils peuvent leur permettre de rester en lien avec leur famille.

Des ateliers spécifiques comme des échanges de pratiques entre les générations pourraient être proposés, chacun apportant à l'autre un peu de son savoir, en échange d'un peu d'attention.

Le public senior à Lambesc :

Données structurelles

Concernant le public sénior, au sein du territoire il existe dix associations dédiées à leurs besoins. Ces structures leur sont réservées. Elles leur permettent de participer à des activités sportives (sport-santé), ludique, culturelle ou de loisirs et de détente.

La mairie a mis en place un calendrier annuel d'animations à leur attention comprenant des ateliers, des événements, des sorties, des repas et un voyage annuel...

Au sein de la commune il y a 3 maisons de retraite dont une est publique. « Le jardin ensoleillé » est public et « Saint-Thomas de Villeneuve » est privé. « Le foyer de Sufferchoix » est quant à lui privé.

Ces trois structures sont en périphérie de Lambesc. « L'Oustalet » dit « le foyer-restaurant » est une autre structure dédiée aux séniors comprenant des événements pouvant accueillir 150 personnes. Dans cet espace, un restaurant est mis à disposition le midi ainsi qu'une salle où les séniors peuvent rester toute la journée et se divertir.

Données démographiques

Les données démographiques issues du dernier recensement de l'INSEE (2015), mettent en avant :

- Une répartition de la population relativement identique à celle de la répartition nationale.
- Une répartition équilibrée entre les hommes et les femmes.

- Une forte évolution démographique (passage de 3588 hab. à 9335 hab. en à peine 40 ans) avec une forte évolution entre 1975 et 1982.

On peut observer un rajeunissement de la population qui est dû à une croissance démographique positive et à l'accroissement de l'écart entre le taux de natalité et le taux de mortalité en constante augmentation.

Données socio-économiques

Les données socio-économiques nous permettent de définir Lambesc comme une ville plutôt dortoir avec des activités économiques tournées vers le tertiaire.

La forte proportion de retraités (24% de la population), en fait la tranche la plus présente sur la commune. Ce type de population ne crée plus d'activités à proprement parler. Cependant ce sont des consommateurs d'activités du secteur tertiaire (coiffeur, service à domicile, commerces...). Beaucoup d'activités de loisirs, qu'elles soient municipales ou privées, leur sont destinées.

Typologie des familles

Nous étudierons ici particulièrement les 0-14 ans ainsi que les 60-75 ans, échantillon représentatif des enfants et des séniors. Nous étudierons aussi de manière générale le cadre de vie familial au sein de la commune de Lambesc.

Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 47% du total de la population de la commune. La tranche sénior que nous souhaitons cibler à savoir les 60-75 ans, représente quant à elle 33,4% de la population de Lambesc. La tranche des 0 à 14 ans représente 37.5% (source : INSEE 2015). 36.9% des personnes des séniors vivent seules et 44% à partir de 80 ans.

Le public sénior est bien implanté sur le territoire et est en nette progression depuis plusieurs années. On observe que le lieu de résidence antérieure des deux publics n'est pas nécessairement Lambesc (source : INSEE 2015). Plus de la moitié des + de 55 ans ayant emménagé sur la commune ne sont pas issues du territoire.

Plus de 70% des personnes âgées de 25 ans à 64 ans vivent en couple, dont la moitié seulement sont mariés.

Les parents lambescains sont des couples avec peu d'enfants qui ont tous les deux une activité professionnelle essentiellement dans le tertiaire à l'extérieur de la commune. Cependant 60% des couples ont des enfants et la tendance est à la hausse.

Nous observons des couples ayant plutôt 1 ou 2 enfants et un faible taux de familles nombreuses (6% des ménages ont 3 enfants et plus).

Politique de la ville

La politique de la ville concernant les séniors favorise actuellement trois axes prioritaires à savoir : la lutte contre l'isolement, l'autonomie de la personne et à terme le développement du lien intergénérationnel.

La commune par le biais de sa DSP concernant l'enfance-jeunesse favorise l'accueil de tous les enfants ainsi que la qualité des animations à l'attention de ce public. L'éveil, l'échange et le divertissement des enfants sont des priorités pour la ville de Lambesc.

De fait la politique éducative de la ville place l'enfant et l'adolescent au centre de ses projets, en favorisant les liens sociaux, culturels et civiques et en luttant contre la discrimination et l'individualisation. Il ne s'agit pas de se substituer aux parents qui restent les premiers éducateurs

mais de les aider et de venir en complémentarité. La municipalité est consciente de son implication dans le développement des enfants et souhaite s'appuyer sur leurs besoins en tant qu'individus et en tant que futurs citoyens pour définir ses objectifs pédagogiques : en favorisant l'accès aux activités culturelles, sportives, artistiques ; en favorisant l'expérimentation des jeunes dans les domaines de la solidarité, de la citoyenneté et du développement durable, en répondant aux besoins physiques et psychologiques de tous afin de leur permettre de développer leur esprit critique et faire des choix.

Des rencontres ont été menées par l'Ifac avec les écoles, afin d'évaluer l'intérêt réciproque de ces deux publics et la faisabilité d'un projet.

Cette rencontre a été une réussite à tout point de vue.

Attente des familles

Concernant le public sénior, les attentes des familles sont doubles : permettre à nos aînés de pouvoir se retrouver afin de rompre l'isolement pour les plus fragiles ; permettre à nos anciens de conserver leur autonomie et leur dynamisme (à travers des activités sportives, culturelles et de loisirs notamment). Ce souhait des familles leur permet aussi de garder une indépendance familiale tout en ayant leurs aînés à proximité.

Les parents d'enfants sont dans une attente d'éveil et de développement. Leur souhait est de voir grandir dans les meilleures conditions possibles leur(s) fil(s)/fille(s). Nombreux sont les parents qui sont favorables et attentifs au lien intergénérationnel et aux séniors de manière générale.

La Convention Territoriale Globale (CAF)

Depuis sa création, la branche Famille de la (CAF) porte une attention particulière au temps libre des enfants, l'organisation de ces temps étant une préoccupation forte des parents dès l'entrée de l'enfant à l'école maternelle. L'objectif est d'aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale et de contribuer à trois enjeux fondamentaux de la politique familiale de la CAF :

- Un enjeu d'épanouissement de l'enfant
- Un enjeu de lien social et de cohérence sociale
- Un enjeu de cohérence éducative autour de l'enfant

La CAF intervient aussi dans le champ de l'autonomie et de l'isolement des séniors avec comme vocation d'aider les personnes les plus fragilisés.

Objectifs poursuivis dans le cadre du PEDT

- **Rompre l'isolement des « séniors »**, la solitude et le repli sur soi en s'ouvrant aux autres.
- Développer des activités autour de l'inclusion numérique par des échanges de savoirs entre les générations
- **Favoriser l'échange**, la création de liens et faciliter les relations sociales et intergénérationnelles entre les habitants.

SENIORS ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Objectif 1	Favoriser le lien social entre générations
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers gratuits qui favorisent l'autonomie et la mobilité des seniors (gym, informatique, mémoire...). - Continuer les rencontres ponctuelles entre seniors et enfants de l'accueil de loisirs autour du jeu et de la gastronomie (repas intergénérationnels, lotos, après-midi jeux...) - Promouvoir le foyer restaurant comme lieu de rencontre, de partage et d'écoute - Développer les réunions/débats sur le thème des aidants - Continuer à transmettre le savoir des seniors qui s'occupent du jardin de la MJC aux élèves de primaire
Public visé	Seniors et enfants
Partenaires	Service seniors, ALSH, ASEPT PACA, ANCV, CARSAT
Évaluation	Nombre de participants aux ateliers Nombre de rencontres

AXE 5 : VIVRE ENSEMBLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Lambesc par l'intermédiaire de la dynamique développée dans les écoles, accompagne des actions éducatives et volontaires pour la préservation de la nature et de l'environnement. Nous tenons à l'inscription du développement durable dans les enjeux de société et donc dans nos pratiques quotidiennes, c'est pourquoi le projet PEDT prend en compte ses enjeux majeurs pour les générations futures.

Objectifs

- Favoriser le développement d'activités de sensibilisation et d'éducation à la nature, l'environnement, au développement durable et aux comportements citoyens
- Intégrer les pratiques écologiques dans les gestes du quotidien
- Adopter une conduite éco-responsable dans la gestion des équipements « Enfance/jeunesse ».

Par notre volonté éducative nous voulons agir sur :

- La place réservée tant à l'humain qu'à la nature, dans une vision partagée de faire du bien-être, de l'épanouissement des hommes, du respect de la vie sous toutes ses formes un puissant levier du changement ;
- La prise en compte de l'environnement naturel, humain, culturel... Pour proposer des solutions sur mesure, efficaces et pérennes ;
- L'importance d'éveiller les esprits, de faire prendre conscience de l'interdépendance de l'homme avec la nature pour susciter l'action ;
- La croyance en l'Homme, acteur principal du changement, dans sa capacité à évaluer l'impact de ses choix de vie et à les modifier, à trouver des solutions communes et innovantes pour construire le modèle de société à même de relever les enjeux écologiques, économiques et sociaux.

Notre ambition vise à accompagner les établissements scolaires, les associations, les éducateurs, les enfants et les jeunes, plus largement le grand public à se saisir des enjeux de notre temps.

La Ville proposera

- **Des Actions d'information et de sensibilisation** : faire réfléchir des groupes sur les thématiques de l'environnement, la solidarité ou la citoyenneté (ateliers, échanges, expérimentation ou découverte).
- **Des Actions de mobilisation** : Pour aller au-delà de la sensibilisation et permettre de développer une approche globale, nous mènerons des actions éducatives sur le long terme sous forme de parcours d'ateliers. Exemples : mise en œuvre



- d'animation de projets nature (potager, compost, station météorologique) ou de campagnes (collecte de déchets...), chantiers pédagogiques verts ou patrimoine
- **Des Actions de valorisation, de préservation et restauration** : promotion de l'agriculture de proximité dans les écoles, actions de protection du littoral, chantiers nature, activités en permaculture, aide à l'adoption de pratiques écologiques dans les gestes du quotidien....
 - **Des stands animés** : lors d'événements sur le territoire, nous proposerons des animations pour sensibiliser les publics aux enjeux du développement durable dans un cadre festif et ludique ;
 - **Une gestion éco-responsable** : s'assurer que nos choix de gestion privilégient toujours des comportements écologiques (gestion des énergies, des flux, achats éco-responsables...)

Les Thèmes autour desquels nous développerons des projets

- Milieux naturels, impact de l'homme / formation des citoyens
- Le dérèglement climatique
- L'alimentation responsable
- Patrimoine naturel, biodiversité
- Lutte contre les changements climatiques

La méthode

Nos actions seront composées de **séances ludiques et participatives visant à approfondir une thématique du développement durable** et donner du sens à un projet pédagogique à plus ou moins long terme.

Nos interventions seront marquées par des **techniques d'animation riches et variées** (jeux, vidéos, activités manuelles et d'expression, débats, échanges de savoirs et d'expériences, courses d'orientation...) à la recherche de **l'implication de notre public**.

VIVRE ENSEMBLE ET DD	
Objectif 1	Créer des moments de partage dans un objectif écologique
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de mobilisation avec la journée Clean up day, plantations d'arbres avec les enfants... - Commissions nutrition dans les restaurants scolaires avec les parents d'élèves et les enfants pour lutter contre le gaspillage alimentaire - Favoriser les déplacements quotidiens plus écologiques et en groupe entre maison>école >association>maison (développer le pédibus, promouvoir le déplacement à pied ou à vélo, lancer des challenges entre écoles...).
Public visé	Enfants, ados, adultes
Partenaires	Parents d'élèves, associations, ALSH
Évaluation	Nombre d'actions et bilans Comptes rendus de commissions

ÉVALUATION

Les grands principes de l'évaluation

La construction de l'action

Les grands principes de la construction

Construire une démarche éducative globale pour le territoire de Lambesc, implique un travail collaboratif. Les associations et autres acteurs du territoire proposent à la collectivité des cycles d'interventions à destination des élèves des écoles publiques de la commune, en respectant le cahier des charges suivants :

- Cycles d'intervention sur 6 à 7 semaines (de vacances à vacances) encadré par du personnel justifiant d'une compétence adéquate (CV attestant des diplômes, formation particulière, expériences requises...)
- Présentation des objectifs, du public visé et des modalités de mise en œuvre

Les contenus pédagogiques des séances sont discutés et construits au cours des commissions techniques, bâties autour des trois grands binômes de thématiques validées par la commune à savoir :

- Développement durable et Vie Locale
- Parentalité et Intergénérationnel
- Jeunesse et Multimédia

Les outils

De façon à ce que les trois commissions appliquent le même protocole de construction et de façon à faciliter la cohérence éducative globale, une fiche de construction de projet commune, pourrait prendre la forme présentée sur la page suivante.

Le fait d'avoir un outil commun à toutes les commissions de travail, permettra aussi, au moment de l'évaluation, d'avoir une base commune. Elle permettra aussi au coordonnateur, d'avoir des repères transversaux, lui permettant un meilleur suivi de l'ensemble du projet.



PROJET DE CYCLE D'ANIMATION

Thématique :

- Vivre ensemble et DD Parentalité et Intergénérationnel Jeunesse et réussite éducative

École :

Tranche d'âge : Durée :

Nom de la structure :

Nom et compétence de l'animateur :

Rôle de l'animateur :

Objectifs pédagogiques :

-
-
-

Objectifs opérationnels :

-
-
-

Déroulement des séances d'animations :

Séance 1 :

Séance 2 :

Séance 3 :

Séance 4 :

Séance 5 :

Séance 6 :

Séance 7 :

Finalité et valorisation :

L'ÉVALUATION DE L'ACTION

Les grands principes de l'évaluation

L'évaluation doit permettre un suivi précis des projets et des contenus. L'évaluation mise en place doit être collégiale et participative de façon que les acteurs se sentent accompagnés dans leur démarche.

La mise en place d'un projet éducatif de territoire étant la preuve d'une position volontariste de la part de la commune en matière éducative, évaluer la pertinence des projets et des acteurs, permet de ne pas perdre de vue l'objectif principal qui est celui de la construction d'une offre éducative cohérente.

L'équipe municipale a choisi comme indicateurs la quantité d'enfants participants volontairement aux activités, la fréquentation imposée par l'emploi du temps professionnel des parents. Les critères qualitatifs sont la capacité d'évaluer et d'adapter les activités aux publics inscrits aux activités, la constatation que les enfants suivent volontairement les activités sur tout le cycle.

Les outils

Même si ces outils sont construits entre les acteurs pour être acceptés, il existe malgré tout, quelques grands principes qui permettent de poser le cadre général de l'évaluation du PEDT de la commune de Lambesc.

Pour rappel, les grands points d'ancrage de l'évaluation, outre les évaluations liées directement aux activités, doivent porter sur la garantie de la continuité éducative visant à la réussite éducative pour tous, la consolidation pour tous les enfants d'une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement, le développement du savoir vivre ensemble pour faire de la commune un territoire solidaire et respectueux.

Ces trois grands principes devront être pris en compte dans tous les documents qui permettent l'évaluation.

La fiche présentée ci-contre, reprend donc ces trois points. S'y ajoutent différents éléments qui composent à terme, une photographie significative des actions mises en place et ainsi de faire évoluer le dispositif de manière constructive.

Cette « fiche » est une trame mais elle doit être améliorée et amendée au cours de séances de travail. Cela constitue le véritable objet qui sert de référence à l'évaluation du PEDT de la commune.

FICHE D'ÉVALUATION

Nom de l'animateur :
Structure porteuse :
Thématique :
Date et Activité évaluée :
Age des enfants :

Nom de l'évaluateur :

Objectifs Généraux :

Objectifs pédagogiques liés à l'action :

- 1)
- 2)
- 3)

Sécurité et points de vigilance :

CRITERES	SATISFAISANT 😊	A AMELIORER 😞	NON SATISFAISANT 😞
Respect des objectifs généraux			
Objectif pédagogique 1			
Objectif pédagogique 2			
Objectif pédagogique 3			

Observations :

(Concernant par exemple : les variations d'effectifs, gestion du temps, les relations avec le personnel, la mise à disposition de salle adéquate, des difficultés et/ou des besoins...).

CONCLUSION

La Ville de Lambesc assure la bonne coordination du projet éducatif territorial et veille à la stabilité des actions éducatives pour le plus grand nombre.

Nous avons construit un projet cohérent avec les forces vives du territoire. Nous avons souhaité que ce nouvel élan soit le fruit d'un travail collectif par une pensée partagée.

Les projets d'écoles portés par l'implication du corps enseignant, le projet pédagogique des accueils de loisirs soutenus par les animateurs, ont été les ciments de cette orientation.

Nous aurons toujours le souci de :

- Intégrer les professeurs des écoles, les équipes d'animation, les services de la Ville à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de notre projet
- Favoriser l'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- Développer l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Impliquer les parents, les familles
- Développer de la mixité sociale.
- Appliquer une tarification juste et équitable.
- Mettre en valeur les richesses du territoire
- Construire des partenariats avec les établissements culturels, les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles.

Nous mettons en œuvre :

- Le développement d'activités éducatives de qualité.

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives).

- Elles reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice.
- Les activités sont au service du projet et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc.).
- Le respect de chaque enfant/jeune dans sa singularité et ses différences.
- Une pensée collective pour un projet fort

Initier les jeunes générations à se saisir de leur avenir en les éveillant à la citoyenneté, à l'entraide, à l'écologie sera le fil conducteur de notre projet.

Ce nouveau PEDT s'annonce riche et porteur d'un bel élan pour les années à venir.

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE COMMUNE DE LAMBESC

PEDT 2023-2026

PARTENAIRES SIGNATAIRES

<p>Christophe MIRMAND <i>Préfet de la région PACA Préfet des Bouches du Rhône</i></p>	<p>Bernard BEIGNIER <i>Inspecteur d'Académie Directeur d'académie des services de l'Education Nationale</i></p>
<p>Bernard RAMOND <i>Maire de Lambesc Conseiller Métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence</i></p>	<p>Yves FASANARO Directeur Général de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône</p>